



PROJET PEDAGOGIQUE DE LA COURTE-ECHELLE



Tables des matières

I.	PRESENTATION DE L'AAEE	5
II.	LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA COURTE-ECHELLE :	10
III.	LE CONTEXTE DE LA COURTE-ECHELLE	10
a.	Nombre et âges des enfants accueillis.....	10
b.	Le personnel.....	10
c.	Les locaux	11
d.	Amplitude horaire de la Courte-Echelle	11
IV.	LES COMPOSANTES DE LA COURTE ECHELLE.....	11
a.	Les personnes :.....	11
b.	Les espaces :	11
c.	L'espace-temps :	12
V.	LA QUALITE DE L'ACCUEIL	12
a.	La mission de la Courte-Echelle, son action éducative dans la prise en charge des enfants ainsi que de l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques	12
VI.	RÔLE ET VALEURS DE L'EQUIPE EDUCATIVE DE LA COURTE-ECHELLE.....	15
a.	Autonomie :	15
b.	Confiance :	15
c.	Respect :	15
d.	Communication et transparence :	16
e.	Cadre :	16
f.	Congruence :	16
g.	Bienveillance.....	16
VII.	DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE « TYPE » A LA COURTE-ÉCHELLE.....	17
VIII.	LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :	17
IX.	LES MOYENS PEDAGOGIQUES.....	18
X.	LE RÔLE DE L'EQUIPE DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT.....	18
a.	La familiarisation avec le nouvel environnement	18
b.	L'accompagnement du processus de séparation	19
c.	Permettre un sentiment de sécurité affective	20
d.	Les enjeux de la participation pour les enfants	20
e.	La place et le rôle de l'adulte dans la mise en place de cette participation.....	21
f.	Le soutien de l'adulte dans les compétences et les progrès individuels de l'enfant	22
g.	Les pratiques qui permettent à l'enfant de se sentir unique et important dans le groupe.....	22
h.	Les pratiques professionnelles mises en place visant à rendre visibles les compétences de l'enfant	23
i.	La prise en compte de l'égalité des chances, de la diversité et de l'interculturalité	24
j.	Se sentir à sa place dans le groupe : Socialisation et liens avec les pairs	24
k.	Intégration de chaque enfant dans le groupe.....	25

I.	Partager l'expérience de la solidarité et de la coopération.....	26
XI.	LES REGLES, C'EST QUOI ? ET A QUOI SERVENT-ELLES ?.....	26
a.	Les types de règles	28
i.	Pour les 1-2-3P :.....	28
ii.	Pour les 4-5-6P :.....	29
b.	Les moyens à disposition des enfants pour participer et intégrer les règles.....	29
c.	Comment l'équipe éducative traite-t-elle la question des transgressions ?.....	29
i.	Pour les 1-2-3P :.....	30
ii.	Pour les 4/5/6P :.....	30
d.	La gestion des conflits.....	32
XII.	L'IMPORTANCE DES JEUX ET DES ACTIVITES :.....	32
a.	Des activités favorables à la sécurité affective de l'enfant : Se sentir en confiance, aimé	35
b.	Des activités avec des valeurs partagées : Se sentir respecté, partager la vie de groupe	36
c.	Des activités avec des règles	37
d.	Des activités pour oser et réussir.....	38
e.	Des activités pour expérimenter, apprendre, développer ses capacités.....	39
f.	Des activités en lien avec l'environnement de l'enfant.....	41
XIII.	LES REPAS ET LES TEMPS DE TRANSITION.....	41
a.	Les repas	41
b.	Les temps de transition	42
XIV.	LE ROLE DES ADULTES.....	45
a.	Les parents	45
b.	Accueil et retour des parents	46
c.	L'équipe	46
d.	Les entretiens avec les parents :.....	47
XV.	LES OUTILS ELEMENTAIRES DE L'EQUIPE EDUCATIVE DE LA COURTE ECHELLE	48
a.	Les colloques d'équipe et/ou de groupe :.....	48
b.	Le colloque institutionnel.....	49
c.	Les colloques transversaux	49
d.	Les colloques de collaboration et d'organisation avec la direction	50
e.	Les interventions	50
f.	Les observations :.....	51
g.	Le temps de travail hors enfants :	51
h.	La formation :.....	52
XVI.	LES ANNEXES.....	53
a.	Les écoliers de 4 à 10 ans : les accompagner dans l'apprentissage des règles.....	54
b.	CHARTRE DE COLLABORATION DU PERSONNEL EDUCATIF DE LA COURTE-ECHELLE	69
c.	Charte du bien-vivre ensemble	70

d.	Protocole trajets.....	71
e.	LES REGLES DE SECURITE EN CAS DE SORTIES PLANIFIEES DES ENFANTS.....	73
f.	PROCEDURES EN CAS D'ABSENCE DES ENFANTS LORS DES TRAJETS SCOLAIRES /ET OU POUR LES ENFANTS SCOLARISES AU COLLEGE DE LA CROIX-BLANCHE	74
g.	Procédure en cas de disparition d'un enfant	75
h.	Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre de proximité de la structure préscolaire	77
i.	Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre éloigné de la structure préscolaire	77
j.	Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre de proximité de la structure parascolaire.....	78
k.	Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre éloigné de la structure parascolaire	78
l.	Procédure en cas d'épidémie.....	79
m.	LE PROTOCOLE EN CAS D'ACCIDENT	80
n.	Les temps de transitions de la 1P à la 6P	81

I. PRESENTATION DE L'AAEE

La Commune d'Epalinges située dans le canton de Vaud a favorisé la création de garderies, d'unités d'accueil pour écoliers (ci-après UAPE) et d'un réseau d'Accueillantes en Milieu Familial (ci-après AMF). Elle en a délégué la gestion opérationnelle à l'AAEE, qui fait partie intégrante du réseau d'accueil de jour d'Epalinges.

L'action de l'accueil de jour de l'enfant évolue de manière constante et s'inscrit dans le cadre d'une politique familiale (conjuguer éducation des enfants et activité professionnelle), sociale (favoriser l'autonomie financière des familles), économique (permettre à l'économie de disposer de compétences) ainsi que de promotion de l'égalité des chances.

La mission de l'AAEE est de mettre en place une action éducative de qualité dans la prise en charge des enfants qu'elle accueille au quotidien et sa vision est de pouvoir offrir une pédagogie à l'image de chaque enfant.

Créée en 1997, l'AAEE gère à ce jour cinq structures d'accueil pré et parascolaire qui accueillent au quotidien 141 enfants de 0 à 4 ans et 314 enfants de 4 ans à 10 ans.

Le réseau d'Epalinges offre des prestations d'accueil collectif de jour pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin de la 7ème primaire (enfants de 0 à 12 ans) et propose les trois types d'accueil extrafamilial à savoir :

- Les structures préscolaires (0 à 4 ans) qui sont au nombre de deux à savoir :
 - « La Pépinière » : 41 places d'accueil
 - « Le Jars'din » : 100 places d'accueil
- Les structures parascolaires (4 à 12 ans) qui sont au nombre de trois à savoir :
 - « La Trottinette » : 63 places d'accueil de 4 à 12 ans.
 - « La Courte-Echelle » : 179 places d'accueil de 4 à 10 ans
 - « La Marelle » : 72 places d'accueil de 4 à 8 ans.
- L'AMF qui propose 52 places

Les structures parascolaires sont ouvertes toute l'année hormis les jours fériés, entre Noël et Jour de l'an, les relâches de février et trois semaines pendant l'été.

L'activité principale de l'AAEE est d'accueillir, d'accompagner et de participer à l'éducation des jeunes enfants qu'elle reçoit au quotidien. Les éléments de la ligne conductrice de l'AAEE se base sur :

- Le cadre de référence de la charte fondatrice signée avec la commune¹
- L'accompagnement de l'enfant et son développement
- Vision quantitative (développement des places d'accueil)
- Vision qualitative (sa pédagogie)
- Le recrutement et l'engagement du personnel
- Son engagement à transmettre son savoir faire autour de la formation des futurs professionnels éducateurs de l'enfance, assistant socio-éducatifs (ci-après EDE, ASE).

L'AAEE engage, à ce jour, 143 personnes sous contrat fixe ce qui représente 95,6 emplois taux plein. La moyenne d'âge de notre personnel est de 36 ans.

Toutes les décisions pédagogiques et/ou organisationnelles sont prises par les directeurs de chacune des structures de l'AAEE, en lien avec la direction générale (ci-après DG) qui se compose d'un directeur général administratif et d'un directeur général pédagogique.

La composition administrative de notre Association est gérée par un comité qui se compose comme suit : un président, un trésorier, une secrétaire, un représentant de la municipalité en charge du dicastère des écoles, du social et de la petite enfance, un représentant du Conseil communal. Le comité est un organe décisionnel qui planifie la stratégie de développement du réseau et valide les décisions opérationnelles de la direction générale.

¹ <https://www.epalinges.ch/familles/reseau-d-accueil-de-jour>



- **Les locaux :**

La Commune d'Epalinges met à disposition de l'AAEE des bâtiments communaux pour l'accueil des enfants et de notre service administratif ainsi que les charges afférentes (électricité, eaux, entretien des locaux).

- **Les transports :**

La Commune d'Epalinges prend en charge les frais de transports des écoliers inscrits dans les UAPE de l'AAEE dans le cadre d'un partenariat avec un prestataire privé.

- **Les repas :**

Les repas sont livrés par un traiteur externe et sont facturés à prix coûtant aux parents par l'AAEE.

- **État législatif et juridique, son influence sur nos structures**

Le canton de Vaud s'est doté, le 20 juin 2006, d'une Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants² (ci-après LAJE). S'appuyant sur ce qui a déjà été mis en place par les communes ou des institutions privées, cette loi a pour but d'assurer la qualité de l'ensemble des prestations d'accueil de jour des enfants et de favoriser, sur tout le territoire du canton, le développement d'une offre suffisante en places d'accueil.

La mise en place de la LAJE a instauré, en parallèle, une Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants³ (ci-après FAJE) qui doit notamment subventionner l'accueil de jour par l'intermédiaire des réseaux d'accueil de jour (Art. 41 LAJE).

L'AAEE s'appuie sur le cadre de référence des directives⁴ pour l'accueil de jour des enfants pour ce qui concerne :

- Le personnel d'encadrement
- La sécurité, santé et hygiène
- Les exigences pédagogiques et organisationnelles
- Le cadre de référence et référentiels de compétences pour le personnel d'encadrement d'un accueil collectif de jour

Il est à noter qu'un nouveau cadre a été adapté par l'EIAP⁵ le 22 mars 2019. Il remplace le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire du 1er février 2008 et est entré en vigueur depuis le 1er août 2019.

- **État financier et mode de financement, notre appartenance au réseau d'Epalinges**

Afin de permettre aux institutions actives dans le domaine de l'accueil de jour des enfants de bénéficier des subventions prévues par la LAJE, la Commune d'Epalinges a signé en septembre 2009, une charte fondatrice du réseau d'accueil de jour d'Epalinges avec l'AAEE.

² https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dinf/oaje/laje.pdf

³ <https://faje-vd.ch/>

⁴ https://www.vd.ch/fileadmin/.../Directives_accueil_collectif_parascolaire_2008.pdf

https://www.vd.ch/fileadmin/.../pdf/Directives_accueil_collectif_prescolaire_2008.pdf

⁵ EIAP « Etablissement Intercommunal pour l'Accueil Parascolaire »

« La charte fondatrice⁶ du Réseau d'Epalinges est un cadre de référence qui exprime la volonté de tous les signataires de s'engager à financer, développer et garantir la qualité de l'accueil aux enfants des habitants et des membres du Réseau d'Epalinges »⁷. Elle fixe les modalités de collaboration entre la Municipalité d'Epalinges et l'AAEE qui est une Association privée à but non lucratif.

Une convention de subventionnement règle les conditions spécifiques qui lient l'AAEE et la Commune d'Epalinges. L'AAEE reçoit donc des subventions communales qui sont déterminées en lien avec le nombre de places d'accueil de jour qu'elle propose.

- **Les aspects démographiques, un indicateur de croissance de notre secteur d'activité**

La Commune d'Epalinges a vu sa démographie augmenter considérablement. En effet, sa situation géographique, sa desserte en transport public et plus particulièrement son accès au métro, a provoqué un afflux important de nouveaux habitants.

La Commune d'Epalinges s'est donc préoccupée d'anticiper les conséquences de cette évolution et plus particulièrement dans le domaine scolaire et parascolaire. La Commune prévoit que la densification des plans de quartier déjà légalisés pourrait entraîner une augmentation d'environ 1000 habitants supplémentaires d'ici à 2025 soit une prévision de la population d'Epalinges estimée à 12000 habitants d'ici l'horizon 2025.

⁶ https://www.epalinges.ch/images/telechargement_pdf/charte_reseau_accueil.pdf

⁷ <https://www.epalinges.ch/familles/reseau-d-accueil-de-jour>

II. LE PROJET PEDAGOGIQUE DE LA COURTE-ECHELLE :

Un projet pédagogique est une balise commune qui permet d'avoir une continuité dans la prise en charge de l'enfant. Il doit avant tout s'adapter aux besoins de l'enfant.

Nous attachons une grande importance à l'accueil de l'enfant et de la manière dont il est impliqué dans cet accueil et de comment les équipes interrogent les pratiques et les espaces.

« Le projet pédagogique pose une exigence qualité. Il est évolutif, il s'adapte à la réalité de l'accueil. Le projet est centré sur les enfants. Ce ne sont pas les enfants qui s'adaptent à lui. Il est un élément de cohésion de l'équipe. Il présente les objectifs que se fixent la direction et l'équipe d'encadrement mais également les actions et moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs »⁸.

III. LE CONTEXTE DE LA COURTE-ECHELLE

a. Nombre et âges des enfants accueillis

La Courte-Echelle accueille au quotidien 179 enfants de 4 à 10 ans avant l'école, au moment du repas de midi et après l'école. Les enfants sont répartis dans les structures d'accueil selon leur lieu de domicile. La Courte-Echelle est en principe destinée aux habitants du haut (nord) de la Commune d'Epalinges. Ils pourront ainsi retrouver à la Courte-Echelle leurs copains de l'école ainsi que ceux de leur quartier.

b. Le personnel

Les enfants sont encadrés par des éducatrices et des apprenties. L'équipe se compose de personnel HES, ES, ASE et APE. Une directrice gère et encadre l'équipe éducative en collaboration avec un adjoint de direction.

L'équipe éducative se réunit chaque semaine afin d'optimiser en permanence la qualité de l'accueil et dans le but de favoriser la continuité entre l'UAPE et l'école.

Trois personnes de l'intendance font également partie intégrante de l'équipe éducative. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les concierges des collèges et les chauffeurs de bus de notre prestataire de service.

⁸ PEP – Projet pédagogique

c. Les locaux

La Courte-Echelle est un accueil multi-sites et accueille 24 enfants de 1ère primaire au Pavillon et 48 enfants de la 2ème au 3ème primaire dans la structure de l'Antenne Courte-Echelle.

Elle offre aussi 72 places allant de la 4ème à la 6ème primaire, dans les locaux du Collège de la Croix-Blanche ainsi que 35 places, **uniquement sur le temps de midi**, dans les locaux de la Courte-Echelle 4 situés Route de la Croix-Blanche n°1 à Epalinges.

d. Amplitude horaire de la Courte-Echelle

La Courte-Echelle est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 18h30 et le mercredi de 7h00 à 14h00. Elle est fermée durant les fériés officiels.

Durant les vacances scolaires, les enfants peuvent être accueillis en collaboration avec les autres structures parascolaires de l'AAEE du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 (ouverture 2 semaines en automne, 2 semaines à Pâques et 4 semaines en été).

La Courte-Echelle est fermée entre Noël et Nouvel An, aux Relâches de février, la dernière semaine de juillet et les deux premières d'août.

IV. LES COMPOSANTES DE LA COURTE ECHELLE

a. Les personnes :

L'équipe éducative, l'équipe de direction, l'équipe d'intendance, les chauffeurs de bus, les concierges

b. Les espaces :

L'aménagement de l'espace qui doit permettre à l'enfant :

- Sécurité
- Autonomie et liberté
- Sécurité émotionnelle

L'existence du groupe se fait au travers de la stabilité du cadre de vie et des personnes que l'enfant côtoie.

c. L'espace-temps :

L'organisation se met en place au travers des moments significatifs tels que :

- L'accueil de l'enfant et de sa famille
- Les repas
- Les jeux et les activités
- Les temps de transition
- Les trajets

V. LA QUALITE DE L'ACCUEIL

a. La mission de la Courte-Echelle, son action éducative dans la prise en charge des enfants ainsi que de l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques

Dans le cadre de la mission de l'AAEE et par déclinaison dans le cadre de son accueil en collectivité, la Courte-Echelle va axer sa priorité autour de l'accueil des enfants en prenant en compte les éléments spécifiques inhérents au secteur parascolaire.

Entre la famille et l'école, l'UAPE a sa spécificité. Nous sommes un lieu de vie qui se distingue du champ familial et scolaire. En effet, la dimension collective la différencie de la famille et la dimension socio-éducative la différencie de l'école.

L'action éducative de la Courte-Echelle est basée sur l'écoute, l'observation des besoins et des potentialités de chaque enfant, de manière à l'accompagner dans son développement et veille également à participer à l'intégration des enfants à besoins spécifiques.

En effet, Le canton de Vaud privilégie l'intégration précoce de l'enfant à besoins spécifiques dans les institutions d'accueil collectif de jour : le but est de favoriser sa socialisation et d'offrir à ses parents la possibilité de bénéficier de l'offre d'accueil de jour existante. C'est pourquoi, à la Courte-Echelle, nous nous insérons concrètement dans cette mission en accueillant l'enfant à besoins particuliers dans la mesure où nous pouvons répondre adéquatement à ses besoins. Deux cas de figure sont possibles : soit l'enfant entame sa fréquentation avec un diagnostic posé voire même un soutien éducatif déjà en place, soit les besoins spécifiques sont observés directement par l'équipe éducative.

L'accueil de l'enfant va concrètement se travailler sur deux volets :

➤ l'activation d'un réseau autour de l'enfant : la Courte-Echelle collabore avec les institutions subventionnées qui dispensent des prestations d'enseignement spécialisé à des enfants d'âge préscolaire, par le biais de l'Office de l'Enseignement Spécialisé. L'aide apportée est précieuse tant pour l'enfant accueilli que pour l'équipe et ses parents.

Au niveau formel, toute demande d'aide extérieure doit pouvoir s'appuyer sur des observations factuelles et faites avec sérieux. A partir des dites observations et en collaboration étroite avec la famille, la professionnelle référente, avec le soutien de son équipe ainsi que de la directrice, remplit un rapport en détaillant les items demandés par le document officiel. Une fois la demande accordée, une professionnelle en surnuméraire vient renforcer l'équipe.

A chaque échéance de fin de soutien éducatif (généralement tous les six mois), un bilan regroupant les observations de l'enfant est rédigé sur la base duquel nous pouvons remplir une demande de renouvellement de soutien à laquelle la famille est bien sûr associée. Des entretiens de réseau, où peuvent être présents les parents, le pédiatre, le Service Éducatif Itinérant, sont également agendés si nécessaire.

➤ l'accueil au quotidien de l'enfant : l'équipe éducative, avec l'appui de la professionnelle surnuméraire, réfléchit au projet individuel de l'enfant. Elle propose des outils en adéquation avec ses besoins particuliers et adapte l'accompagnement. Le but est de l'intégrer au maximum dans la collectivité selon ses compétences du moment.

Les mandats de la personne assurant le soutien éducatif étant courts dans le temps, l'équipe a le devoir de s'investir pleinement et d'adapter l'accueil classique aux besoins de l'enfant, et non de déléguer l'ensemble de la prise en charge à ladite personne. L'équipe doit donc pouvoir assurer une continuité dans l'accueil en se portant garante d'une qualité et d'une réorientation dans la meilleure direction possible pour l'enfant.

Dans un contexte plus généralisé, l'équipe éducative de la Courte-Echelle a pour fil rouge le respect du besoin physiologique, sécuritaire et affectif de l'enfant en lien avec ses besoins et son âge. Son professionnalisme se caractérise par une attention particulière portée aux comportements de l'enfant,

afin de répondre à ses attentes et celles de sa famille. Vivre en collectivité permet à l'enfant d'explorer et d'exploiter ses ressources personnelles pour apprendre à fonctionner dans un nouveau milieu de vie, développer son autonomie et sa socialisation.

Ces temps de vie que l'enfant partage à la Courte-Echelle doivent lui permettre d'être riches en relations, en expériences, en découvertes, en plaisirs partagés et aussi en difficultés surmontées.

Pour y parvenir, l'équipe éducative en charge des enfants porte prioritairement ses préoccupations autour de :

- La bienveillance
- Son besoin sécuritaire (les règles de vie)
- Sa sécurité psychique et affective (repérer son état émotionnel, savoir les consoler lorsqu'ils sont tristes ou aller vers eux lorsqu'ils s'isolent)

L'accueil à l'UAPE de la Courte-Echelle se caractérise par :

- Un accueil de groupe (12 enfants pour un adulte)
- L'âge des enfants (4 à 10 ans) avec un potentiel d'autonomie différent
- Leur présence régulière (plusieurs jours) et de longues durées (plusieurs années)
- La fragmentation du temps de présence (matin, midi, après-midi)

Il faut donc savoir que la dynamique du groupe varie suivant ces facteurs et ce sur une seule et même journée.

VI. RÔLE ET VALEURS DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE LA COURTE-ECHELLE

L'équipe éducative a pour rôle de créer des liens significatifs avec chaque enfant et ses parents et de créer des conditions d'accueil qui permettent à l'enfant de se sentir bien et en sécurité.

Nos valeurs tournent autour de :

a. Autonomie :

L'équipe éducative encourage les enfants à prendre des responsabilités selon leurs capacités et leurs besoins spécifiques. Elle leur offre la possibilité d'être acteurs de leurs loisirs et être à l'initiative d'activités tout en les accompagnant et en les aidant à les réaliser. Cette autonomie est bien sûr adaptable suivant l'âge de l'enfant et de sa maturité.

Ces responsabilités se font à plusieurs niveaux à savoir :

- Envers soi-même,
- Envers les autres,
- Le matériel,
- L'environnement....

Pour cela, une charte du « bien-vivre ensemble » figure en annexe à ce présent document pour les enfants dès le 4ème primaire.

b. Confiance :

Poser des règles de conduite sécurisante pour l'enfant, favoriser l'autodiscipline et reconnaître les comportements positifs.

c. Respect :

Le respect de soi et des autres va s'établir autour des règles de vie des groupes. Il va se faire également autour des échanges, des différences et de l'amitié. C'est permettre à l'enfant de pouvoir évoluer dans le respect des rôles et des missions de chacun (les autres enfants, l'équipe éducative, le chauffeur, la personne de l'intendance, le concierge...)

d. Communication et transparence :

Elle est essentielle pour développer une relation de confiance équipe éducative, parents, enfants.

e. Cadre :

Poser le cadre pour l'enfant en l'intégrant dans la rédaction des règles et l'adapter de manière ludique suivant la tranche d'âge. Exemple ; pour les 1ères primaires, associer une image à une règle sera plus représentatif que de l'écrire.

f. Congruence :

Je fais ce que je dis et je dis ce que je fais.

g. Bienveillance

Je suis capable de me montrer compréhensif, indulgent et attentionné envers autrui dans une disposition d'esprit entièrement désintéressée.

VII. DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE « TYPE » A LA COURTE-ÉCHELLE

Dans le cadre de l'accueil collectif des enfants, la pertinence de l'organisation, la planification et l'anticipation des activités représentent des stratégies indispensables. Les moments de la journée type, vécus par votre enfant sont les suivants :

07h00	Ouverture des portes, accueil des enfants
07h00-07h50	Déjeuner, brossage des dents, jeux libres
08h00	Préparation et départ des enfants pour l'école
11h55	Fin de l'école, trajet de retour à la Courte-Echelle
12h20-13h40	Repas, brossage des dents. Moment calme et/ou activités. Retour à l'école
14h00-15h30	Activités (uniquement pour les 1P et 2P le mardi)
15h30	Départ des enfants (uniquement pour les 1P et 2P le mardi)
15h30-16h00	Rangements des activités. Moment calme. Fin de l'école pour les plus grands.
16h00-16h30	Goûter
16h30-18h20	Départ des enfants, activités
18h20	Derniers retours, départ des enfants

VIII. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Besoin de sécurité physique et affective
- Besoin de développer l'autonomie, la confiance en soi et l'expression
- Besoin de se socialiser et de créer des liens avec ses pairs
- Besoin de se sentir intégré, d'appartenir à un groupe
- Besoins de repères, de règles et de limites
- Besoin de faire des expériences et des découvertes, d'être soutenu dans ses initiatives

Ces objectifs pédagogiques se déclinent autour des moyens pédagogiques qui suivent.

IX. LES MOYENS PEDAGOGIQUES

L'équipe éducative va utiliser les différents moments de la journée de l'enfant comme moyen pédagogique à savoir :

- Les moments d'accueil et de départ
- Les regroupements
- Les repas
- Les jeux et les activités
- Les temps de transition et les trajets

X. LE RÔLE DE L'EQUIPE DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

L'objectif principal de l'encadrement éducatif est de pouvoir offrir et garantir en tout temps une sécurité physique et affective aux enfants. Pour grandir, l'enfant a besoin de sécurité et de protection assuré par les adultes qui les entourent. Pour cela, l'équipe éducative veille à offrir un environnement accueillant, chaleureux et rassurant.

a. La familiarisation avec le nouvel environnement

L'enfant doit pouvoir évoluer dans les différents groupes de la Courte-Echelle avec le sentiment de vivre son autonomie et sa liberté mais aussi le sentiment de reconnaissance et de sécurité émotionnelle. L'équipe éducative est soucieuse de pouvoir permettre à l'enfant et sa famille de se familiariser à son nouvel environnement. Une attention plus particulière est portée pour les 1P qui découvrent simultanément l'entrée à l'école et la fréquentation de l'UAPE avec de nouveaux lieux et de nouvelles personnes. Une réunion d'information, un flyer de la journée du futur écolier ainsi que la mise en place d'une séance « portes ouvertes » sont organisées permettant à chacun de créer le lien entre professionnels et familles en répondant mutuellement aux interrogations et questions de chacun.

Une collaboration étroite est mise en place avec les structures du préscolaire de notre association permettant ainsi aux futurs écoliers de découvrir les lieux et de se familiariser à ses futurs locaux.

Nous sollicitons également les parents dans divers cadres festifs tels que fête de Noël ou fête de l'été. Ils sont également sollicités et invités dans le cadre de projets menés avec les enfants tels que, projet d'art, projet autour de l'autonomie, etc.

L'équipe éducative maintiendra une relation d'écoute, de confiance et d'empathie qui se construira de façon progressive tout au long du parcours de l'enfant dans les différents groupes de la Courte-Echelle.

L'enfant va connaître une évolution du déroulement de sa journée qui est désormais calquée en lien avec le rythme scolaire.

b. L'accompagnement du processus de séparation

Le processus de séparation de l'enfant avec sa famille se construit lors des moments d'accueil et/ou de départ de l'enfant. Chacun peut transmettre les informations importantes sur l'état émotionnel et/ou physique de l'enfant. Les plus jeunes peuvent se réconforter avec leurs doudous. L'éducatrice prend le temps d'accueillir l'enfant, le réconforte au besoin, ou bien tout simplement lui offre un moment de partage autour du petit-déjeuner, d'une histoire.

L'équipe éducative permet à l'enfant de créer des liens significatifs avec les adultes qui l'entourent. En effet, l'enfant aura besoin d'un temps d'adaptation pour trouver ses repères dans le groupe et se sentir en confiance. Grâce à un échange quotidien avec l'adulte, l'enfant pourra créer des liens que ce soit autour de moments d'activités ou de partage du repas ou d'autres moments du quotidien.

L'équipe éducative est également vigilante à prendre en compte les émotions autant des enfants que de ses parents. Pour cela, les professionnelles vont mettre en place différents moments d'échanges avec les parents autour des accueils et départs mais aussi en permettant à l'enfant de pouvoir exprimer son émotion au travers de différents outils adaptés en lien à la tranche d'âge et aux besoins des enfants. Sur chaque groupe, figure un tableau des émotions que l'enfant peut utiliser s'il le souhaite pour partager ce qu'il ressent. L'association de l'image à l'émotion permet une accessibilité pour les plus jeunes.

c. Permettre un sentiment de sécurité affective

Au travers des différents moments d'accueil de la journée, les équipes éducatives s'appuient sur différents supports (exemples : tableaux des émotions, la petite chenille, les moments de la journée, les activités) qui permettent d'expliquer aux enfants la structuration de leur temps extra-scolaire. C'est également un moment privilégié d'échange et de communication pour le groupe d'enfants.

Le cadre se construit avec les enfants pour qu'ils se sentent impliqués et en comprennent le sens. Cela va leur permettre d'être en confiance et rassurés tout au long de la journée.

d. Les enjeux de la participation pour les enfants

L'équipe éducative se questionne régulièrement sur les activités qui soutiennent les explorations, les découvertes et les initiatives de l'enfant.

Elle favorise l'envie d'apprendre des enfants au travers de la verbalisation de leurs envies, de la possibilité de faire des choix. Pour cela, à la Courte-Echelle, les enfants sont appelés à être acteurs de l'instant qu'ils passent chez nous et dès lors l'équipe les consulte autant que de possible à propos des décisions qui ont un impact sur le groupe de vie. Les situations quotidiennes sont le support de cette participation. Pour cela, les plus jeunes sont informés du programme de la journée qui leur est expliqué par l'éducatrice et pour les plus grands, les enfants sont invités à s'inscrire directement à l'activité de leur choix.

Cela ne signifie pas pour autant que l'adulte renonce à ses responsabilités, il permet simplement à l'enfant de se repérer dans un cadre fixé par l'adulte, tout en lui permettant de prendre une part active dans différentes situations de vie telles que les activités, les projets, les règles, le moment philo.

Les activités nécessitant un matériel spécifique sont prévues et préparées par l'éducateur responsable de celles-ci. Les jeux sont à disposition des enfants dans les différents lieux de vie de la Courte-Echelle.

Les espaces sont aménagés en lien avec la configuration possible des lieux permettant d'établir des espaces distincts (espace jeu, espace repas, espace repos/lecture/relaxation).

e. La place et le rôle de l'adulte dans la mise en place de cette participation

Le rôle de l'adulte est de pouvoir guider l'enfant dans son apprentissage, de lui permettre de se questionner, de l'accompagner dans ses compétences et ressources, de pouvoir évoluer au sein d'une collectivité et pouvoir lui permettre d'entrer dans la société future. L'adulte peut être aussi source de proposition pour créer et/ou mettre en place des collaborations constructives qui gravitent autour du bien-être de l'enfant.

Pour cela, l'équipe éducative va accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie tout en lui permettant d'évoluer à son rythme au travers :

- Du développement de son imagination et sa créativité
- La mise en place de différents moments d'échanges au travers des jeux, des activités, des moments philo afin de les sensibiliser à leur rôle de futur citoyen, à prendre la parole, à s'affirmer et avoir un avis.

La place de l'éducateur est également d'être un référent tout au long de la journée de l'enfant et d'être présent lorsqu'il en a besoin, d'un point de vue relationnel, affectif et sécuritaire. L'éducateur n'est pas là pour se substituer au rôle des parents.

L'éducateur aura aussi en tête que les activités vécues par l'enfant lui laisseront un souvenir positif ou négatif qui lui permettront de prendre confiance et de se connaître un peu plus.

Les activités spontanées ont également une place importante. En effet, les enfants ont besoin de se détendre et la détente passe également par la possibilité d'être libre de ne rien faire ou faire une activité à son rythme.

Les activités sont pensées de façon à permettre à chaque enfant d'avoir la plus grande liberté dans son choix. Ce choix de l'équipe permet à l'enfant de cibler et se diriger vers les activités qui leur conviennent.

Les enfants ont à ce moment-là la possibilité d'organiser leur après-repas. L'adulte lui permet d'avoir une grande liberté d'action dans le cadre proposé que ce soit dans le matériel ou l'espace. Ces activités sont soit intérieures ou extérieures. La boîte à idées permet aux enfants de proposer leurs souhaits d'activités.

En fonction de l'enfant, l'éducateur reste actif grâce à l'observation. Il profite des occasions pour proposer des activités spontanées et personnalisées en fonction de la demande de l'enfant ou du groupe d'enfants. Utiliser les occasions que la vie en communauté procure va permettre à l'enfant de faire des apprentissages concrets en lien avec la réalité directe au contraire d'une activité organisée.

f. Le soutien de l'adulte dans les compétences et les progrès individuels de l'enfant

La question des compétences et leur suivi sont des sujets qui sont régulièrement discutés en colloque. L'éducateur essaie de respecter au maximum les besoins de chaque enfant. Cependant, dans le contexte parascolaire, tributaire des horaires de l'école et du temps des trajets, il n'est pas toujours simple de répondre au plus juste au besoin de respect du rythme de l'enfant. L'équipe éducative met alors en place des stratégies pour fluidifier et optimiser les temps d'accueil de midi. Dans ces dernières, un accompagnement à l'autonomisation fonctionnelle est proposé à chaque enfant.

g. Les pratiques qui permettent à l'enfant de se sentir unique et important dans le groupe

Son individualité doit être reconnue par l'équipe éducative qui, pour chacun, va adapter son intervention. L'équipe individualise son intervention tant dans la forme (activités proposées, rythme, dynamique) que dans le fond (posture et attitude de l'éducateur).

Pour y arriver, l'équipe prend connaissance des spécificités de chaque enfant, et un suivi d'une année sur l'autre est effectuée, les éducateurs se transmettant toutes les informations d'un groupe à l'autre, d'une structure à une autre pour assurer un suivi cohérent et adapté.

Les adultes font en sorte que chaque enfant ait un moment pour s'exprimer et que les avis, envies, et opinions de chacun puissent être exprimés en confiance, en donnant la même importance à tous.

h. Les pratiques professionnelles mises en place visant à rendre visibles les compétences de l'enfant

De la 1P à la 6P, les moments d'accueil sont un moment privilégié pour que chacun puisse se sentir reconnu individuellement. En effet, ces moments sont ritualisés, et leur permettent de se sentir à leur place, mais aussi unique dans le groupe.

Pour les 1P : A l'arrivée de l'enfant, l'équipe se rend disponible pour celui-ci et se montre à l'écoute de ses ressentis. Lors de l'accueil de groupe, un moment de parole est organisé, où chacun peut s'exprimer, les adultes étant garants de l'écoute et du respect des autres. Tout est personnalisé, leur place d'habillage, de repas, avec leur photo, afin qu'ils puissent se sentir importants et attendus dans le groupe. Les compétences de chaque enfant sont mises en valeur par l'adulte, autant dans les moments de vie quotidienne que dans les moments d'activités.

Pour les 2/3P : L'importance de chaque enfant est mise en avant dès l'accueil. Chacun à son crochet, sait dans quelle salle il doit manger, l'équipe ayant accroché sa photo à la porte. Pendant le repas, un temps est organisé où les enfants peuvent exprimer leurs émotions s'ils le souhaitent. Par la suite la valorisation des compétences de l'enfant est favorisée au travers d'affichages (dessins, bricolages...).

Pour les 4/5/6P : Ici aussi les moments d'accueil sont importants. Chaque enfant peut exprimer ce qu'il souhaite, les adultes et le groupe reconnaissant la parole de l'autre. Un tableau des émotions est réalisé sous diverses formes dans les groupes pour que les enfants puissent s'y positionner.

Les adultes regardent ces tableaux et peuvent aller vers l'enfant si celui-ci a besoin de développer son ressenti. A cet âge, les compétences de chacun peuvent être mises en valeur dans le collectif. Ainsi chaque enfant participe à la vie du groupe (range, débarrasse, installe...) selon ce qu'il sait/veut faire, les responsabilités qu'il souhaite prendre (être chef de table, proposer une activité, donner les consignes pour le groupe lorsqu'il en a déjà connaissance).

i. La prise en compte de l'égalité des chances, de la diversité et de l'interculturalité

Le milieu d'accueil favorise l'égalité des chances en donnant la même place et la même importance à chaque enfant, qu'il ne vienne qu'un matin de la semaine ou qu'il soit présent tous les jours midi/après-midi. Ainsi tous ont leur crochet avec leur photo pour les plus petits, une mise en évidence de chacun pour les plus grands, par le biais des tableaux des émotions, ou encore par l'attention portée à leur anniversaire.

Pour favoriser l'égalité des chances, la diversité et l'interculturalité ne doivent pas être envisagées comme des freins, mais comme un moyen de s'enrichir mutuellement. Ainsi dans nos structures, toutes les spécificités alimentaires ou autres sont respectées. Les différences entre les enfants amènent chez eux de nombreuses questions. L'équipe éducative s'engage dans une démarche de communication, où les enfants peuvent échanger (moments philo par exemple) de leur différence, ou en valorisant les spécificités de chacun par des activités, afin qu'un échange se crée entre les enfants et qu'ils puissent mutuellement s'enrichir.

j. Se sentir à sa place dans le groupe : Socialisation et liens avec les pairs

A la Courte-Echelle, les enfants sont en interaction avec leurs pairs, et les adultes sont présents pour favoriser la socialisation de l'enfant et lui permettre de créer du lien. Les temps d'activité sont des moments privilégiés pour cela.

Pour les 1-2-3P les éducatrices favorisent et proposent des activités et des jeux collaboratifs, afin que les enfants développent un esprit de partage, communiquent, créent du lien pour faire ensemble. Les éducatrices sont attentives à la composition des groupes lors des choix des activités

Le choix des activités permet aussi aux enfants de choisir « ensemble » et aussi de pouvoir rester entre amis. Les éducatrices partent de ce lien existant pour le travailler et le développer, en les invitant à collaborer. Les éducatrices développent l'entraide entre enfant lors d'une activité, le soutien d'un enfant à un camarade, plutôt que l'intervention directe de l'adulte et ainsi de renforcer les liens.

Pour les 4-5-6P l'équipe propose des jeux collectifs, sportifs, musicaux, de société. Ainsi les activités en équipe permettent aux enfants de s'entraider pour arriver à un résultat. Les éducatrices favorisent l'intégration de tous les enfants afin que chacun puisse avoir le même temps de jeu, en faisant lui-

même des équipes pour qu'ils ne se sentent pas mis de côté et en veillant que tous puissent y participer. Elle est garante de la bienveillance dans le groupe et, tout en participant au jeu, veille à ce que chaque enfant se sente légitime à participer. L'équipe laisse aux enfants le choix des activités. Ils peuvent donc librement choisir d'être avec leurs amis, avec un grand groupe ou seul selon les besoins qu'ils ressentent à ce moment-là.

Les éducatrices veillent à proposer différents types d'activités collectives, basées sur différentes compétences, pour que chaque enfant, à un moment puisse être valorisé par le groupe et donc intégré. Elles sont attentives lors des activités à ce que les enfants coopèrent entre eux, par exemple en se partageant le matériel disponible pour une activité manuelle, en demandant aux enfants qui sont à l'aise dans l'activité d'aider un enfant qui l'est moins. L'équipe met en place des activités qui peuvent se faire à deux, pour favoriser des liens significatifs entre certains enfants (jeu de cartes), comme à 20 (jeu de balle) pour favoriser la socialisation en grand groupe.

Les différents moments du quotidien sont utilisés pour permettre ces interactions à savoir :

- Le chef de table invite les enfants à sa table mais aussi l'adulte se réserve la possibilité de permettre aux enfants de différentes classes et de différents collèges de manger ensemble
- L'aménagement et l'identification des espaces permettant aux enfants de se diriger vers l'espace correspondant à son besoin
- La mise en place d'un choix multiple d'activités pour les enfants leur permet de faire des choix en lien avec leur centre d'intérêt
- La mise en place d'activités d'équipe

k. Intégration de chaque enfant dans le groupe

L'équipe éducative veille à mettre en place cette intégration au travers de :

- La présentation s'il y a un nouvel enfant
- Demander au groupe d'expliquer le fonctionnement de la journée
- Mettre en place des activités de groupe pour intégrer l'enfant et/ou le nouveau groupe d'enfants
- Expliquer les moments de transition par un pair (l'enfant explique)

I. Partager l'expérience de la solidarité et de la coopération

L'équipe éducative permet ce partage autour des points suivants :

- Mise en place de jeux qui favorisent la coopération (exemple le loup-garou)
 - On peut inviter les enfants à se mettre d'accord sur les règles
- Donner une tâche spécifique à un groupe d'enfants avec un objectif commun (exemple : un bricolage sur les saisons et chacun travaille sur une saison)
- Les émotions qui font partie du quotidien de la structure aident également aussi dans le fait de partager comment on se sent, se reconnaître dans l'autre.... L'empathie se développe progressivement notamment pour les 1P
- Les moments philos qui permettent de s'exprimer sur des sujets d'actualité, des sujets du moment, dans le but de partager ensemble
- La notion de la réparation. Les enfants coopèrent afin de trouver une solution bien sûr modulable et accompagnée par l'adulte suivant l'âge et la maturité de l'enfant
- Autour des tâches du quotidien (mettre la table, animation de l'accueil par un enfant pour permettre l'implication de chacun)
- Coopération avec l'adulte aussi qui doit montrer l'exemple, être congruent dans sa demande de respecter le cadre
- Favoriser les liens dans des grands groupes
 - L'équipe est vigilante à favoriser des liens significatifs autour de la mise en place d'activités par petits groupes permettant plus d'échange, par la mise en place de jeux de société, d'activités en duo, théâtre etc....

XI. LES REGLES, C'EST QUOI ? ET A QUOI SERVENT-ELLES ?

La règle est « ce qui est imposé ou adopté comme ligne directrice de conduite ; formule de ce qui doit être fait dans un cas déterminé » (Dictionnaire en ligne Le Robert, 2022).

Prendre en compte l'âge et la maturité des enfants est important lors de la mise en place des règles. Il est nécessaire de ne pas mettre en place trop de règles, les enfants pourraient vite s'y perdre.

Les règles sont primordiales. Sans elles, le système ne peut pas fonctionner. Elles permettent de garantir la sécurité affective et physique des enfants et des adultes, et le bien-vivre ensemble.

Selon Traube (2010), il existe 10 conditions pour une règle éducative :

1. Il faut que la règle existe
2. Il faut qu'elle soit connue
3. Il faut qu'elle soit claire et non ambiguë
4. Elle est juste et non arbitraire
5. Elle est pertinente
6. Elle est expliquée dans sa légitimité
7. Elle évolue avec l'âge de l'enfant
8. Les règles sont hiérarchisées (donner un coup de pied est plus grave que de mâcher un chewing-gum)
9. Les règles sont participatives
10. La règle est assortie d'une sanction en cas de transgression

a. Les types de règles

Les éducateurs vont s'inspirer de ces principes afin de mettre en place une hiérarchisation des règles, dans leurs groupes, dénommées ci-après roses, bleues, rouges :

- **Les règles roses** : les plus nombreuses qui permettent l'apprentissage actif de la socialisation. Par exemple : se brosser les dents, ranger, etc.
- **Les règles bleues** : ce sont des orientations, des valeurs. Elles ne sont pas obligatoires mais font partie du fondement de l'éducation. Par exemple, bien vivre ensemble, trouver des compromis, partager, ou éducation par l'écologie, respect de l'environnement.
- **Les règles rouges** : sont non-négociables. Ce sont les plus importantes, elles sont liées à la sécurité physique, psychique et affective. Elles sont là pour assurer l'intégrité de chacun. Elles sont permanentes dans le temps. (ex : pas de violence, ne pas taper, ne pas insulter...).

Chaque groupe met en place des règles en fonction de la dynamique, des lieux et des âges. L'identification des règles diffère selon les groupes et l'âge.

i. Pour les 1-2-3P :

L'enfant est en plein apprentissage et il a besoin d'être soutenu et guidé par l'adulte. A ce titre, la notion de hiérarchisation des règles ne s'applique pas en tant que telle mais plutôt symbolisée et imagée par les 4 consignes suivantes :

- Je marche à l'intérieur
- Je prends soin des jouets et du matériel
- J'écoute l'adulte et les enfants
- Je parle doucement

Ces consignes seront affinées et conscientisées en lien avec l'évolution du développement cognitif et affectif de l'enfant et deviendront par la suite des règles hiérarchisées.

ii. Pour les 4-5-6P :

Les règles rouges, non négociables et indérogeables, sont souvent liées à un danger (mise en danger de soi-même ou d'autrui, intégrité physique et psychique). Elles sont communes et affichées dans chaque groupe. Elles sont énoncées en début d'année et visibles pour tous en tout temps. La bonne organisation et la vie en collectivité sont définies par le respect des règles (roses, bleues, rouges) et par des consignes simples autour du bien-vivre ensemble. A ce titre un document, la charte du « bien vivre ensemble », est transmise, expliquée, lue et signée par chacun des enfants.

Les règles bleues et roses ne sont pas figées, une remise en question de celles-ci peut être envisagée voire impulsée par les adultes ou les enfants afin d'être la plus pertinente et légitime possible. Les enfants peuvent ainsi être acteurs de la mise en place de certaines règles (roses, bleues) ce qui leur permettra de développer au travers de cette compréhension, un sentiment de sécurité, de reconnaissance, un sentiment d'appartenance à un groupe et ainsi se développer en tant que citoyen.

b. Les moyens à disposition des enfants pour participer et intégrer les règles

Chez les 1-2-3P, les enfants intègrent les 4 consignes communes au moyen de pictogrammes affichées au mur à hauteur des enfants. Ces consignes sont reprises régulièrement et des échanges sont faits avec les enfants.

Chez les 4-5-6 P les règles rouges sont établies par les adultes et les règles roses et bleues de chaque groupe sont établies et discutées avec les enfants puis affichées dans chaque salle. Au besoin, les règles de la charte du bien-vivre ensemble sont relues collectivement ou individuellement avec les enfants.

c. Comment l'équipe éducative traite-t-elle la question des transgressions ?

Selon le dictionnaire Le Robert en ligne, transgresser signifie « passer par-dessus (un ordre, une obligation, une loi) ».

Pour qu'il puisse y avoir une transgression, il faut alors des règles, des valeurs établies et partagées par le groupe, et des comportements attendus qui régissent la vie en collectivité.

En lien avec la hiérarchisation des règles définies ci-dessus, nous considérons qu'il faut nuancer la transgression à savoir :

- La transgression des règles qui touchent à l'intégrité physique et psychique feront l'objet d'une conséquence immédiate en lien avec l'acte ou ultérieurement selon le contexte. Si la discussion avec l'enfant n'est pas possible dans le contexte immédiat, une alternative sera mise en place par l'adulte afin que les besoins du groupe et de l'enfant concerné soient respectés. L'adulte se devra, dans ce cas précis, de revenir rapidement vers l'enfant afin de parler de la transgression, de ses conséquences et du sens de la sanction.
- La transgression des règles de socialisation, des orientations, des valeurs telles que définie ci-avant qui feront l'objet de discussions, d'échanges, de réparation.

i. Pour les 1-2-3P :

L'acquisition des consignes passe essentiellement par l'accompagnement de l'adulte au travers de la verbalisation, la répétition, les explications. Au travers d'actes simples de la vie quotidienne, l'enfant va expérimenter ces consignes dans la vie du groupe ce qui va lui permettre progressivement de les intégrer et de différencier la transgression de la consigne et la conséquence qui en découle.

ii. Pour les 4/5/6P :

Les adultes font preuve de cohérence dans leur discours, et se réfèrent à la charte du bien-vivre ensemble. L'équipe éducative traite la question des transgressions et des conséquences en fonction du type et de la multiplicité de celle-ci.

Pour la transgression des règles roses et bleues, l'éducateur va souligner cette transgression, sans en faire forcément plus, simplement pour rappeler à l'enfant que les règles sont là mais il tient compte du fait que tout le monde peut transgresser des règles, involontairement aussi, son travail étant alors de simplement les faire remarquer. Il est fait appel à ce moment-là au bon sens et à la sensibilité de chaque éducateur dans le respect de la ligne pédagogique.

Nous pensons aussi que lorsqu'un enfant transgresse une règle, les motivations peuvent différer : oubli de la règle, n'est pas d'accord avec la règle, réagit à une autre transgression car, socialement, transgresser peut lui permettre de se rapprocher d'autres enfants.

L'équipe éducative va privilégier la compréhension de l'origine de la transgression. Pouvoir en parler c'est important, et permet à l'enfant d'être amené à reconnaître sa part de responsabilité dans une situation.

Pour les 1/2/3 P, ce travail est possible dans l'instant, car l'enfant oublie très vite et la discussion ne peut pas être reprise tardivement. Il est important de verbaliser et de répéter régulièrement les consignes, sans sanctionner, sauf si l'intégrité physique ou morale de l'enfant ou d'un enfant du groupe est volontairement touchée.

Les plus petits n'ont pas encore la notion de se mettre à la place de l'autre. Il peut y avoir un conflit entre deux enfants qui se mettront à nouveau à jouer ensemble quelques minutes après. Dans ces situations, il est également important d'intervenir au cas par cas, les enfants n'ayant pas tous la même sensibilité.

Pour les 4/5/6P, le même processus est mis en place. Mais pour eux, il est parfois utile que cette discussion soit délayée à un autre moment. Il n'est pas toujours possible de parler et échanger directement car le ou les parties ont besoin de se calmer, de faire descendre la pression. A cet âge, les enfants peuvent tout à fait revenir un ou deux jours plus tard sur l'évènement afin de pouvoir l'expliciter après réflexion.

Suivant la nature, la gravité et la répétition des transgressions, les parents sont également avertis ou invités à échanger. Cependant, il faut rester vigilant à ne pas rester focalisé sur un seul enfant et ne pas systématiquement le reprendre pour des faits mineurs. Sinon, cela aura alors un effet contraire de celui visé. L'Ede prend ainsi le risque que l'enfant se bloque dans un mode de pensée négatif et le mène à ne plus respecter aucune règle. L'écoute, la discussion et la valorisation de l'enfant sont des exemples d'outils qui permettront d'éviter ce risque.

La discussion n'est pas la seule possibilité lorsque celle-ci n'est pas possible dans l'immédiat et selon le contexte. Par exemple, si un enfant perturbe le groupe, l'EDE pourra lui proposer une alternative, hors du groupe, ceci pour permettre à l'enfant de se canaliser et de ne pas perturber le reste du groupe qui profite du moment (par exemple, lecture d'une histoire). Les besoins de l'enfant et du groupe seront ainsi respectés.

L'équipe éducative met à disposition également un tableau des émotions pour que les enfants puissent exprimer, indiquer leurs émotions durant ces moments.

De plus, lorsqu'un enfant transgresse régulièrement les mêmes règles, l'observation sera l'outil principal de l'équipe pour comprendre quels sont les facteurs qui mènent à la transgression de ces règles. La prise en compte des facteurs environnementaux (par exemple, la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur) pourrait également expliquer le comportement transgressif.

Enfin, l'équipe a tout à fait conscience que la transgression fait partie du développement de l'enfant, et tout en restant vigilante, essaiera de ne pas dramatiser des épisodes.

d. La gestion des conflits

L'équipe éducative traite cette question sensible autour des points suivants :

- Accompagner l'enfant et son émotion ou chercher à la définir, à la comprendre
- Laisser aux deux parties l'occasion de s'exprimer (en lien avec l'âge et la maturité de l'enfant)
- Trouver l'espace et le temps pour en discuter (espace sécurisé et sécurisant)
- Trouver ensemble une solution et/ou une réparation (la réparation est importante afin que l'enfant prenne conscience de son acte et le valoriser)
- Rappel des règles si nécessaire

Il arrive que les conflits puissent se régler sans l'intervention de l'adulte. Le but étant que les enfants puissent apprendre à gérer ensemble, se mettre d'accord et ne deviennent pas dépendants de la figure d'autorité. Ceci est possible grâce au travail fait avec les enfants sur l'autonomie et la gestion des émotions au quotidien.

XII. L'IMPORTANCE DES JEUX ET DES ACTIVITES :

Le temps à la Courte-Echelle vient s'ajouter au temps scolaire, ce qui entraîne de « longues journées en dehors de leur famille et dans un lieu collectif » (Rasse, 2010). Il est alors essentiel de proposer un espace dans lequel les enfants puissent nouer des liens avec des adultes référents, de les accompagner à

prendre leur place dans le groupe, tout en leur permettant d'être reconnu dans ce qu'ils sont individuellement. « Pris en compte dans leur spécificité, ils peuvent alors aller à la rencontre des autres et découvrir peu à peu le plaisir d'activités communes ou partagées, avec la richesse et la diversité de ce que chacun peut y apporter. » (Rasse 2010)⁹.

La Courte-Echelle se positionne dans ce sens, en réfléchissant à l'aménagement des activités dans le temps, et l'espace afin d'accompagner l'enfant à se construire comme une personne autonome. Ainsi même si les éducatrices proposent des activités développant des compétences spécifiques (par exemple proposer du skate pour développer des compétences motrices d'équilibre), ces activités ont toutes pour objectif de permettre à chaque enfant de développer ses capacités d'agir, d'interagir avec les autres, et de pouvoir identifier et satisfaire ses besoins dans un cadre de socialisation précis, celui de l'UAPE.

Le temps parascolaire doit avant tout être un temps de détente, de loisirs, et doit pouvoir se dégager du cadre scolaire. Pour Miriam Rasse (2010) « C'est un temps de loisir, de jeu, de détente, de créativité, d'imaginaire..., qui par là même est aussi un temps d'apprentissage, de découvertes, d'expression, à condition que l'enfant puisse choisir son activité selon ses intérêts et ses capacités, parmi les différentes propositions mises à sa disposition ». Ainsi, à la Courte-Echelle, l'équipe éducative laisse une grande place aux activités spontanées sur tous les temps de la journée, tout en restant force de propositions pour permettre à l'enfant d'avoir un large choix de possibles. Les temps d'activité sont aussi régis par la contrainte temporelle existante, le parascolaire étant lié aux temps scolaires, les activités sont donc aussi agencées en fonction de cette variable.

Ainsi pour le matin les activités proposées sont des activités spontanées. Les enfants choisissent ce qu'ils souhaitent faire. L'espace est aménagé pour que les enfants puissent choisir une activité selon leur propre rythme. Ainsi ils peuvent soit jouer à des jeux de société, soit se réveiller en douceur sur les canapés avec un livre, ou encore jouer à des jeux (comme par exemple le baby-foot ou le Ping Pong pour les grands), pendant que d'autres déjeunent. Ainsi chaque enfant peut satisfaire son besoin dès le début de la journée sans contraintes afin d'être dans de bonnes dispositions pour la suite de sa journée.

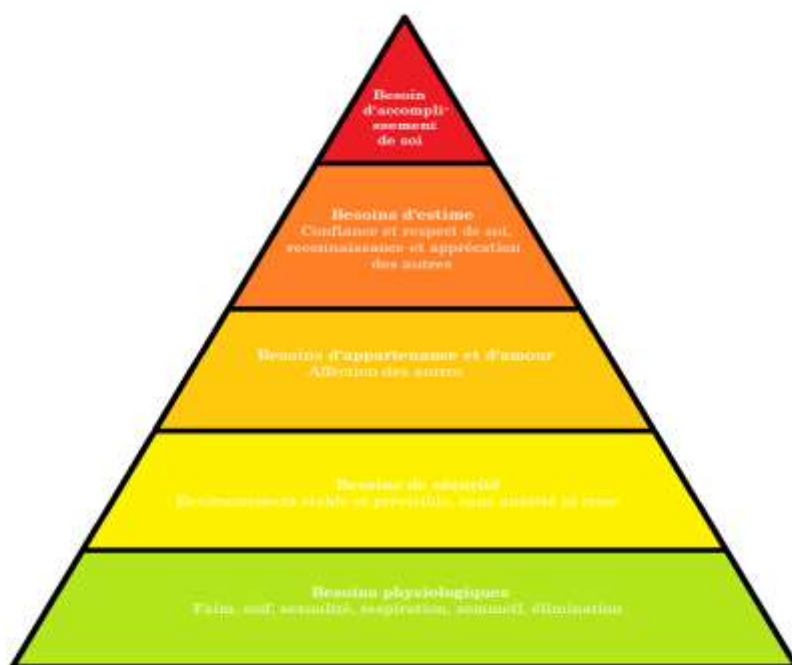
Pour le midi les activités spontanées sont aussi valorisées. En effet, le temps de midi est plutôt court, rythmé par le repas. Les enfants sortent de l'école et doivent ensuite y retourner, nous sommes vigilants que durant ce temps l'enfant puisse se relâcher et se retrouver. Les activités spontanées lui

⁹ Rasse, M (2010). Et le périscolaire ? *Spirale*, 53, 67-72

permettent d'avoir le choix de « ne rien faire » (lire, se reposer, discuter avec ses amis), de jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, sans contraintes, afin qu'il puisse faire une pause dans sa journée scolaire.

Pour l'après-midi, les 1P ont un moment calme afin de répondre au besoin de repos après une matinée à l'école.

Puis diverses activités sont proposées, extérieures ou intérieures, animées par des adultes, ou si l'activité est spontanée, encadrée par l'adulte qui veille au respect des règles de sécurité et au cadre afin que les enfants puissent explorer en toute sécurité. Le but est d'assurer leur besoin de sécurité, selon la pyramide de Maslow.



Pyramide des besoins selon Abraham Maslow

Pour les 2P à 6P, l'après-midi, les éducatrices proposent des activités dirigées et/ou spontanées. Elles veillent également à la diversité des activités (extérieures, manuelles, sportives, jeux, cuisine...) afin de répondre aux intérêts et capacités de chaque enfant, et ainsi, favoriser le choix de l'enfant. L'activité spontanée reste une des composantes du choix de l'enfant.

Le but premier, dans toutes nos activités qu'elles soient spontanées ou dirigées, est la prise de plaisir de l'enfant. Pour cela nous établissons une atmosphère de bien être, une envie d'être là. Pour nous, le plaisir et les liens affectifs sont le moteur du développement, si l'enfant ne prend pas du plaisir, il ne participera pas. Les activités ne sont ni obligatoires, ni évaluées. Elles offrent un espace de liberté, un

espace de participation sociale, dans lequel les enfants peuvent entrer en relation, développer des ressources et leur capacité d'agir.

Pour Honneth (2000)¹⁰ pour qu'il y ait participation sociale, il faut qu'il y ait reconnaissance sociale. Ainsi chaque enfant doit, par les activités entre autres, se sentir reconnu par les éducatrices et par ses pairs. Ainsi elles doivent permettre à l'enfant de se sentir apprécié, respecté et légitimé pour être reconnu socialement et pouvoir alors pleinement participer à la socialisation au sein de la Courte-Echelle, et à développer ses capacités d'agir.

Les éducatrices réfléchissent à la mise en place des activités dans le but de promouvoir la participation de chaque enfant, son bien-être et son agentivité. C'est l'enfant qui est acteur de son temps libre.

L'activité de l'écolier à la Courte-Echelle permet à l'équipe éducative d'observer l'enfant dans différents contextes afin de pouvoir affiner son accompagnement.

a. Des activités favorables à la sécurité affective de l'enfant : Se sentir en confiance, aimé

L'enfant a besoin de sécurité affective, les éducatrices veillent à ce qu'il se sente en confiance dans son environnement tout au long de la journée. En effet, selon Honneth, chaque individu a besoin de se sentir aimé pour accéder à la reconnaissance sociale, il acquiert, par la sphère de l'amour, de la confiance pour pouvoir oser agir et participer.

Afin de renforcer la sécurité affective de l'enfant, les éducatrices mettent en place divers outils pour permettre la continuité et la prévisibilité de l'action. Une routine est instaurée par chacun des groupes, par exemple, accueil/goûter/jeux libres/activités à choix, afin que l'enfant puisse avoir des repères temporels, et ce pour chaque moment de la journée.

Pour les 1-2-3P, ces routines sont primordiales. Peu après l'arrivée de l'enfant les propositions d'activités sont énoncées clairement pour qu'il puisse faire leur choix. Les éducatrices prennent le temps d'observer, de discuter avec chaque enfant pour comprendre son besoin.

¹⁰ Honneth A., 2000 [1992] : La lutte pour la reconnaissance. Paris : Editions du Cerf.

Pour les 4-5-6P, des plannings sont affichés dans les salles pour les activités de la journée, afin que l'enfant, dès son arrivée sur le temps d'accueil, sache ce qui est proposé et puisse s'inscrire sur l'activité de son choix.

Les éducatrices favorisent les liens adultes-enfants en prenant activement part aux jeux ou activités. Elles adoptent une attitude bienveillante et porte un intérêt à chaque enfant, prennent le temps de discuter, rire, entrer dans une interaction bienveillante avec chacun.

Ainsi l'enfant renforce sa confiance en lui, en l'éducatrice, dans l'environnement et pourra alors agir en se sentant en sécurité. A aucun moment l'enfant n'est obligé de prendre part à une activité.

b. Des activités avec des valeurs partagées : Se sentir respecté, partager la vie de groupe

L'enfant a besoin de se sentir intégré, d'appartenir au groupe. Pour cela il doit se sentir respecté, respecter les autres et donc partager des valeurs communes, avec les autres enfants. Les activités vont favoriser le sentiment d'appartenance au groupe en développant une façon d'envisager ces temps d'un point de vue partagé par tous les enfants.

L'enfant, chez les 1P, est en train de construire sa sociabilité, qu'il apprend en observant les autres (Bandura et Walters, 1963)¹¹.

Afin de développer sa sociabilité et ce sentiment d'appartenance au groupe, des jeux en groupe sont organisés (jeux de société, jeux libres dans le même espace, partage des jouets) et l'équipe veille à mettre à disposition des petites « fêtes », par exemple à l'occasion du Carnaval, où chaque enfant présent fera partie de la fête. Pour introduire une notion de respect du groupe et du matériel, les enfants sont invités à ranger le matériel qu'ils ont utilisé. Cela permet de les valoriser, tout en prenant en compte « l'égoïsme » (Piaget)¹² caractéristique de leur tranche d'âge. Les enfants sont également écoutés dans leurs émotions, mais aussi dans ce qu'ils ont envie de raconter à l'adulte. L'éducatrice garantit l'écoute et le respect du groupe lors de la prise de parole de chaque enfant. Ainsi chacun d'entre eux se sent intégré, partageant son avis avec le reste du groupe qui écoute et entend ce qu'il a à dire.

¹¹ Bandura, A., & Walters, R. H., (1963). Social learning and personality development. New York: Holt, Rinehart & Winston.

¹² Dolle, J-M. (2005). Pour Comprendre Jean Piaget. Dunod

Pour les 2-3P : les éducatrices veillent à ce que chaque enfant participe à la vie du groupe dans les activités. Ils sont sensibilisés au respect/rangement du matériel. Les éducatrices veillent également au bien-être de l'enfant.

Les enfants n'ayant pas acquis toute la maturité d'échange avec leurs pairs, les éducatrices favorisent le climat d'échange/écoute, le respect mutuel, la communication non violente.

Pour les 4-5-6P les éducatrices veillent à ce que chaque enfant participe activement à la vie du groupe dans les activités. Les enfants sont responsabilisés quant au rangement du matériel, selon un tournus, chaque enfant est responsable d'une tâche individuelle pour le bien être du groupe.

De manière générale, les professionnelles proposent régulièrement un espace de discussion (moments philo) de la 1^{ère} primaire à la 6^{ème} primaire. Lors de cette activité un sujet est abordé, concernant la vie du groupe, ou la société en général, et chaque enfant a la possibilité de s'exprimer ou non dans le groupe. L'éducatrice garantit l'écoute et le respect du groupe lors de la prise de parole de chaque enfant. Cet exercice permet entre autres à l'enfant de construire sa pensée, d'expérimenter la négociation et d'apprendre à se positionner.

La trame ainsi que des supports peuvent être utilisés, comme des histoires, des dessins, des vidéos, des photos que les enfants vont pouvoir commenter.

c. Des activités avec des règles

Les enfants pour se construire ont besoin de règles et de limites claires. Les activités favorisent la compréhension du sens des règles. Ainsi grâce à elles, les enfants apprennent à jouer ensemble. Ils partagent une règle commune, et ils se sentent alors respectés dans ce qu'ils sont, ils peuvent vivre ensemble.

Dans les activités, cela se traduit par la mise en place de règles communes quant au respect du bon déroulement de celles-ci et du soin au matériel mis à disposition. Ces règles sont énoncées, ou écrites.

Pour les 1-2-3P : les consignes sont affichées et lues par les éducatrices. Ainsi tous les enfants sont au courant. Les adultes sont les garants et sont référents s'il y'a désaccord. Les éducatrices, en cas

d'incompréhension veillent à refaire verbaliser les consignes aux enfants pour s'assurer que celles-ci sont bien comprises par tous.

Pour les 4-5-6P : les règles pour certaines activités comme le Ping Pong ou le babyfoot sont affichées. Lors des activités les éducatrices annoncent les règles du jeu, s'assurent qu'elles sont comprises par tous. Les règles sont claires, précises, courtes et maintenues durant toute l'activité afin qu'il n'y ait pas de notion d'injustice qui puisse se créer. Les enfants peuvent aussi proposer de nouvelles règles, si l'ensemble des participants sont d'accord et qu'elles sont partagées par tous, alors elles peuvent être mises en place.

En cas de transgression de règle sur une activité ou un jeu, les éducatrices réexpliquent la règle, demande à l'enfant s'il l'a comprise, s'il accepte de la suivre et de jouer selon les règles. Ainsi, dans les activités, l'éducatrice a un rôle de régulateur, elle permet aux enfants d'évoluer dans un cadre connu, partagé, et donc à l'enfant de ne pas ressentir de notion d'injustice, de se sentir respecté.

d. Des activités pour oser et réussir

A la Courte-Echelle, nous avons pour objectif le développement de l'autonomie et de l'expression de l'enfant. Pour cela l'enfant doit prendre confiance en lui, en ses capacités à produire et coproduire de l'action. Nous favorisons grandement les activités autonomes et spontanées. En effet sur tous les moments de la journée, les enfants peuvent prendre des initiatives quant à leurs activités.

Pour les 1-2-3P les éducatrices valorisent les œuvres des enfants auprès d'eux-mêmes et de leurs camarades. Elles accompagnent l'enfant dans son développement en lui proposant dans les activités manuelles, des exemples de ce qu'il pourrait réaliser, en mettant à sa disposition des outils adaptés (préparation de patrons ou autres) afin que celui-ci puisse être dans la réussite, et développe sa confiance dans ses capacités et que l'adulte fasse avec et non pour l'enfant.

Pour les 4-5-6P, sur le temps de l'après-midi, l'équipe éducative a élaboré des pratiques pédagogiques favorisant les apprentissages sociaux par une ouverture des groupes sur l'après-midi afin de permettre de développer la solidarité, la coopération, le partage des espaces, le choix des activités. Parmi le choix, une des activités est dite « activité spontanée », les enfants s'occupent librement. Lors des

activités dirigées les éducatrices proposent des activités variées, touchant diverses compétences pour que chacun puisse choisir une activité dans laquelle il se sent capable d'agir.

Lorsque les enfants proposent l'activité, les éducatrices les accompagnent pour réaliser leur projet. L'éducatrice est à l'écoute de ce que l'enfant initie, et permet à l'enfant d'être autonome dans la réalisation de son activité (prise de matériel, rangement, mise en place), tout en étant présent pour être une ressource si l'enfant est en difficulté, pour trouver des solutions avec lui.

L'éducatrice valorise les compétences et les progrès individuels en laissant à l'enfant au fur et à mesure prendre des initiatives (se servir seul du matériel, permettre aux enfants d'organiser les tournus des activités, les laisser gérer, expliquer un jeu, une activité...) et être autonome dans ses activités.

L'équipe favorise la notion de temps libre en permettant aux enfants de circuler entre les activités. Le rythme de l'enfant est respecté, ainsi l'enfant peut écouter ses besoins, être sur l'activité qu'il souhaite, dans l'espace qu'il désire, calme, jeu, manuel, se joindre ou pas à un groupe. Les adultes veillent à ce qu'un temps à l'extérieur après les repas et les après-midi soit proposé. En parallèle, une activité intérieure, favorisant la motricité fine, la concentration ou autre est mise en place. Accéder aux jeux de société, à la bibliothèque et au coin canapé pour les enfants voulant être plus détaché du groupe, se recentrer sur eux est également possible.

e. Des activités pour expérimenter, apprendre, développer ses capacités

Les activités proposées doivent favoriser l'envie d'apprendre et l'enfant doit se sentir soutenu dans ses initiatives. Pour cela les éducatrices veillent à la diversité des activités, du matériel, et se positionnent en proposant de nouvelles choses, en encourageant l'enfant à expérimenter afin de renforcer sa capacité à agir.

La Courte-Echelle a un large matériel sportif (babyfoot, balles, raquettes, luges, crosses, filets, cordes...), ludique (jeux de société, d'adresse, de construction, d'ambiance, de cartes, de plateaux, de mémoires, de connaissances, de lettres, de réflexions, de coopération, de bluff, de stratégie...), et d'art plastique (peinture, perles, papeterie diverse, fils, pâtes diverses, matériaux...). Chaque groupe dispose également d'une bibliothèque.

Ce matériel, pour la plupart, est mis à disposition des enfants qui peuvent s'en servir librement. Ainsi en mettant à disposition une palette de matériel que les enfants peuvent utiliser à leur gré, la Courte-Echelle favorise la découverte, l'expérimentation. L'espace est aménagé de telle sorte que les enfants se sentent libre de prendre des initiatives.

Pour les 1P, des activités « sorties » en extérieur sont proposées, selon le temps : luge ou place de jeux, forêt... Le but étant d'expérimenter divers terrains, divers environnements selon la saison et le temps.

De plus, les 1P bénéficient d'un jardin avec des jeux, mais aussi un « bac à terre » et un bac à sable, où les enfants peuvent vivre des stimuli différents, le but étant de les aider à explorer différentes matières et odeurs.

Des activités manuelles de bricolage avec du matériel varié sont aussi proposées, ainsi que des activités cuisine en petit comité ou des activités jeux de société animés par l'adulte.

Chez les 2-3P, des espaces sont aménagés, une salle d'activité manuelle dans laquelle ils peuvent tester, essayer, expérimenter, d'autres salles pour les activités ludiques, un espace plus « calme » avec généralement un coin canapé, lecture et bibliothèque.

Pour la salle « créativité » les enfants peuvent utiliser le matériel librement (sauf contrainte de temps). Sur la journée, des temps d'activités dirigées sont proposées afin de stimuler l'enfant dans son apprentissage en parallèle d'activités spontanées.

Chez les 4-5-6P chaque salle a un coin « canapé » avec une bibliothèque, des tables pour permettre aux enfants de s'installer pour faire des jeux ou des activités manuelles, des armoires dans lesquelles se trouvent les jeux et le matériel ainsi qu'un coin babyfoot. La mise à disposition de l'espace et du matériel favorise chez l'enfant l'envie d'apprendre, de tester, de découvrir. De plus, l'adulte se place dans un rôle stimulant de découvertes pour les enfants. Il propose régulièrement de nouveaux jeux, fait découvrir de nouvelles possibilités aux enfants. Durant les activités autonomes, l'équipe peut ainsi proposer un nouveau jeu de cartes jamais utilisé par les enfants. Dans les temps d'activités dirigées, elle propose des activités variées, pour amener l'enfant à tester de nouvelles choses et le stimuler. Des activités comme le skate, la luge, de nouveaux jeux collectifs de balle, la cuisine ou encore des activités manuelles avec de nouveaux matériaux (glaise, ...) sont mis en place pour susciter la curiosité de l'enfant et qu'il puisse expérimenter en confiance.

L'enfant, en sécurité affective, se sentant respecté et légitime dans le groupe osera tester de nouvelles choses. L'éducatrice veille à stimuler sa curiosité en lui proposant et en mettant à disposition de nombreuses possibilités. Elle a une posture bienveillante, et accompagne l'enfant dans ses apprentissages pour l'amener à découvrir et lui permettre d'accéder à de nouvelles pratiques.

f. Des activités en lien avec l'environnement de l'enfant

La Courte-Echelle propose des activités proches de l'UAPE afin de faire découvrir à l'enfant son environnement.

Ainsi des activités en forêt, sur les terrains de sport de la commune ou dans les autres cours d'école sont régulièrement proposées. Les enfants peuvent aussi se rendre à la bibliothèque d'Epalinges.

Les enfants prennent également part à la vie de la commune en participant par exemple à la création du calendrier de l'Avent qui est ensuite exposé au centre de la commune et qu'ils peuvent découvrir avec leurs familles.

Des rencontres intergénérationnelles sont mises en place à la Courte-Echelle depuis le début de l'année 2019. Les enfants sont invités, de manière ponctuelle dans les locaux des appartements protégés pour partager des moments avec les personnes âgées autour d'activités telles que des jeux de société (lotos) ou tout simplement un moment d'échange lors de goûters.

XIII. LES REPAS ET LES TEMPS DE TRANSITION

a. Les repas

Hormis son aspect nutritionnel qui répond au besoin physiologique, le repas en collectivité représente le plaisir d'être ensemble entre adultes et enfants et de pouvoir partager. Dans ce contexte, le moment du repas est un espace d'enjeu éducatif, puisqu'il soulève des questions liées à l'autonomie, à la qualité et au confort de vie de l'enfant, à la socialisation, mais également à son développement car l'équilibre alimentaire contribue à la santé.

C'est d'ailleurs dans cette dernière optique que l'association a choisi de faire appel au label Fourchette Verte et à une diététicienne afin de garantir une alimentation saine et équilibrée aux enfants.

Le repas doit rester un moment de plaisir et de découverte. L'enfant est donc encouragé à découvrir ou redécouvrir les aliments sans insistance ou obligation de goûter.

Les besoins particuliers de chaque enfant sont respectés (maladie chronique, allergie, néophobie, situation de handicap, etc....).

Les formes de transmission du plaisir sont dépendantes de déterminants sociaux, culturels, économiques et moraux, mais aussi de styles éducatifs, de contextes affectifs accessibles aux enfants et des expériences qu'ils y font.

Les repas sont des moments clés de la journée qui doivent rester en priorité un moment de plaisir et de socialisation, dans un respect mutuel et dans le respect des règles collectives qui donneront des repères et une sécurité affective aux enfants. De la 1P à la 6P les enfants prennent de plus en plus d'autonomie et l'accompagnement de l'adulte change et évolue progressivement au fil des ans.

Afin de faciliter la compréhension, le menu est lu et expliqué par l'éducatrice en début de repas chez les plus petits. Dès l'apprentissage de la lecture, les enfants gagnent plus d'autonomie et commencent à lire eux-mêmes le menu qui est affiché. Le menu est lu afin que l'enfant fasse un lien entre ce qu'il mange et la représentation sociale de l'aliment, de l'image pour les 1P à l'écriture pour les plus grands.

Les EDE veillent aux dynamiques et au bon fonctionnement des repas (chef de table, placement libre, placement dirigé). En effet, comme expliqué précédemment l'ambiance du repas doit pouvoir être un moment de plaisir et de socialisation pour l'enfant et non pas une contrainte pour lui. Les enfants apprennent les règles collectives des repas et s'engagent à les suivre.

Lors du service, les EDE accompagnent les enfants dans l'apprentissage des quantités et connaissent dès la 1P les notions Fourchettes Vertes. Ils découvrent les goûts, leur satiété, les textures, la diversité des menus, etc. L'objectif d'autonomie est toujours au centre de nos actions.

Nous pouvons rendre les découvertes de goûts ludiques : goûter collectivement, faire deviner à quoi est la soupe, faire verbaliser aux enfants ce qu'ils ont dans la bouche au niveau texture. Certains goûts sont innés et d'autres doivent s'apprendre. Cela s'acquiert avec l'expérience, encourager les enfants à goûter. Il est important de créer un environnement agréable pour trouver du plaisir à manger.

Nous nous donnons pour mission de répondre au plus proche des besoins spécifiques des enfants et pour cela nous travaillons en collaboration avec les parents et notre traiteur.

b. Les temps de transition

Les moments de transition sont des temps intermédiaires où l'organisation a toute son importance. L'organisation de ce moment doit être mise en place de façon à ce que l'enfant sache où et comment il peut s'installer, dans quel type d'activités il peut s'engager, sans que cela ne soit conditionné à la présence de l'adulte qui peut être plus longue à venir.

Il est important d'anticiper plus sur ces moments précis afin qu'ils ne soient pas vécus par les enfants comme de l'inactivité forcée, d'attente vaine qui vont être propices aux difficultés (tension, agitation, conflits).

Les temps de transition dans la journée sont les suivants (voir annexe p 82) :

- Arrivée/départ
- Après le petit déjeuner/départ pour aller à l'école
- Retour de l'école/début du repas de midi
- Fin du repas/moment calme,
- Retour à l'école ou début de nouvelles activités
- Le goûter, la fin du goûter

Ces transitions marquent la fin d'une action, d'une activité et le début d'une autre action, activité. En ritualisant ces espaces temps, les adultes contribuent à garantir la sécurité psychique, physique et affective de l'enfant. Pour cela, la journée est jalonnée de marqueurs spatio-temporels et signaux visuels/auditifs récurrents et toujours semblables pour créer des repères sécurisants. Par exemple, des photos sur les portes à reporter sur le tableau des émotions, des étiquettes sur la table permettant à l'enfant de savoir où il doit se placer pour le repas ou encore des repères en fonction des couleurs des salles. Ces marqueurs vont être d'autant plus importants en fonction de l'âge des enfants. En effet, certains enfants ne savent pas encore lire, mais les signaux visuels et auditifs leur permettront tout de même de s'orienter sans l'aide de l'adulte.

L'enfant est acteur de son parcours et peut parfois également rappeler à un camarade le rôle qu'ils ont à jouer au sein du groupe.

La clarté des explications des éducateurs ainsi que leur répétition vont permettre à l'enfant de se créer des habitudes. Celles-ci vont servir de tremplin à l'enfant pour accéder à son autonomie au sein des différents groupes.

Les espaces sont aménagés et délimités avec des repères qui sont les mêmes sur chaque site. Etendu à d'autres repères, exemple les émotions chez les plus jeunes. Ainsi un enfant passant d'un site à l'autre saura reconnaître le lieu d'une activité spécifique. Par exemple, il y a sur chaque site un coin calme, ainsi nommé par tous les éducateurs, qui possède un endroit confortable (coussins, canapé) et un accès à des livres.

Ces lieux seront reconnus par l'enfant de plus en plus facilement en grandissant et en passant d'un groupe à un autre, ce qui permettra de garantir sa sécurité et son autonomie durant les moments de transition. Les éducatrices mettent tout en œuvre pour qu'une continuité puisse s'installer de la 1P à la 6P. Pour que cette continuité soit possible, il faut adapter les outils à l'âge des enfants.

Il est important pour les éducateurs de rendre visibles ces moments qui sont invisibles. Mettre des mots et du sens permet de rendre visible ce qui est fait ou de faire émerger les incohérences et de réadapter si nécessaire.

XIV. LE RÔLE DES ADULTES

a. Les parents

Les parents sont les premiers « éducateurs » de l'enfant. Il est important de prendre en compte l'environnement social, affectif et culturel dans lequel évolue l'enfant. En effet, le respect de la famille et de l'enfant demande une ouverture sans à priori sur les valeurs personnelles, croyances ou habitudes.

Le parent confie son enfant à l'équipe éducative qui doit favoriser un climat propice à l'échange et aux dialogues notamment lors de l'accueil et du départ de l'enfant. Nous devons être capables de transmettre un sentiment de sécurité et de confiance aux parents et plus particulièrement à leur enfant, en adoptant une attitude bienveillante et positive.

La collaboration avec la famille doit se faire en toute transparence, sans contournement des difficultés que cette collaboration pourrait rencontrer.

Nous avons pour principe de reconnaître l'enfant comme acteur principal et social de son développement et les parents comme partenaires soutenant la croissance de son propre enfant. Les parents et les éducateurs sont donc co-responsables du soin et du bien-être psychoaffectif et physique de l'enfant.

Créer un lien entre éducateurs et famille est primordial afin d'entrer dans une coéducation et une évolution positive des deux parties. Il est important pour nous d'avoir des échanges réguliers avec les parents afin de garder une cohérence entre la vision des parents et notre ligne éducative.

Le contact avec les parents peut se faire au travers :

- Des entretiens de fin d'année avec la personne de référence
- Des entretiens ponctuels autant que de besoin
- Des réunions de parents qui permettent de mieux comprendre et intégrer le rythme de l'enfant à la Courte-Echelle
- Des entretiens téléphoniques afin de garantir l'échange d'information en temps réel pour les écoliers qui ont des fréquentations fragmentées
- Des retours quotidiens

b. Accueil et retour des parents

Dans le cadre du parascolaire, suivant la fréquentation de l'enfant et son âge, la demande des parents peut fluctuer.

L'équipe éducative échange avec le parent sur ses besoins réels en termes d'accueil et/ou de retour et propose différents outils de communication évoqués ci-avant.

« Les parents représentent les racines de l'enfant, son ancrage culturel particulier. La famille est un contexte d'apprentissage, d'initiation et de construction du rapport à la vie pour l'enfant. Il ne connaît pas d'autre réalité que celle que son environnement familial, social et culturel lui fait découvrir (...). Le travail entre parents et professionnels est de l'ordre de la rencontre. Il s'agit de trouver l'équilibre des connaissances complémentaires à des niveaux différents entre parents et professionnels concernant l'enfant : le professionnel est là pour faciliter l'expression par le parent de ce qu'il connaît de son propre enfant et à partir de cette compréhension, pouvoir ajuster sa position professionnelle. C'est par la rencontre avec les parents que nous pouvons découvrir l'univers de l'enfant en nous mettant à leur égard dans une position d'écoute compréhensive et en tant que professionnels construire les conditions d'un échange éducatif. »¹³

c. L'équipe

La mise en place d'un système de référence est établie au sein des équipes. L'équipe éducative se répartit les références des enfants en fonction de différents critères (jours de présence, pourcentage de travail...)

Chaque éducatrice est responsable de porter conjointement avec l'équipe et les parents une attention plus particulière à quelques enfants, ce qui favorise aussi le lien et la relation aux parents. Le but premier de toute pédagogie est le respect du besoin de l'enfant.

Un accueil de qualité est pensé et crée pour les enfants à travers :

- L'aménagement de l'espace favorisant un accueil chaleureux.
- La mise en place de règles communes (règles de vie).
- Le travail d'observation, outil fondamental dans nos pratiques.

¹³ M. Mony « Le rôle des parents dans le débat sur la qualité »

Si l'équipe pédagogique remarque des particularités pour un enfant (problème de langage, de communication, de socialisation) ou encore une interrogation vis-à-vis de son développement au quotidien, l'éducatrice référente et l'équipe, ont pour tâche d'observer cet enfant. Une décision de rencontre avec la famille sera envisagée lors d'un colloque en présence de l'éducatrice référente et la direction, si besoin.

Par la suite, et si besoin, d'autres partenaires sociaux et éducatifs sont invités à collaborer.

d. Les entretiens avec les parents :

Au cours de l'année, les parents qui le souhaitent, peuvent demander à consulter l'éducatrice référente de leur enfant et inversement.

Les entretiens sont importants car ils permettent de créer un lien entre le vécu à la Courte-Echelle et celui de la maison.

Ces moments d'échanges rassurent les parents et leur permettent d'échanger sur la prise en charge de leur enfant par l'équipe éducative durant leur absence.

Les objectifs principaux des entretiens permettent de :

- Renforcer le partenariat
- Partager un moment avec des parents, sans les enfants, pour échanger autour d'une problématique, d'une observation ou tout simplement pour donner aux parents un espace d'échange plus privilégié. L'enfant peut être associé à l'entretien suivant l'objectif de celui-ci.
- Faire un retour aux parents sur un temps donné et non sur le quotidien (évolution de l'enfant au sein du groupe, sur une période donnée...)

Pour les enfants en 1P, les éducatrices proposent à tous les parents un bilan de fin d'année pour faire le point sur l'évolution pendant cette année de transition très importante. Pour les autres enfants qui sont plus grands, les éducateurs peuvent proposer aux parents des entretiens téléphoniques pour un retour de manière générale sur l'année.

Les désaccords et les plaintes des parents sont traités à travers l'écoute. L'équipe essaie dans la mesure du possible de comprendre comment venir en aide aux parents avec le soutien de la direction, surtout si nous ne trouvons pas de solution avec les entretiens. L'équipe essaye d'aller vers les parents en suivant toujours la ligne pédagogique.

XV. LES OUTILS ELEMENTAIRES DE L'EQUIPE EDUCATIVE DE LA COURTE ECHELLE

a. Les colloques d'équipe et/ou de groupe :

Les colloques d'équipe se déroulent de manière hebdomadaire pour chaque équipe à la Courte-Echelle. C'est un outil de cohérence et de cohésion, il permet de prendre des décisions.

Chaque équipe se réunit de manière autonome et traite les sujets propres à l'équipe et au besoin. Le groupe est garant du bon déroulement du colloque et travaille dans une intention constructive. Chaque personne est responsable de s'impliquer dans ces temps d'échanges, de s'exprimer, de donner son propre avis, de façon authentique et avec respect. Des décisions peuvent y être prises par les personnes présentes, car légitimées à décider même en effectif réduit, en sachant que lesdites décisions ne sont pas figées et sont généralement suivies d'un temps de mise à l'essai. Si une personne absente est en gros désaccord avec une décision prise, elle remet le point à un colloque où elle est présente. La direction est présente lors de ces rencontres 1 semaine sur 2 dans chaque groupe.

Les colloques sont des espaces privilégiés pour les équipes où elles peuvent s'exprimer librement, partager des ressources face aux questionnements et/ou difficultés, un canal de communication pour interroger, évaluer, maintenir le fil rouge et la cohérence éducative. Ils sont indispensables pour réinterroger de manière constante la pertinence de nos actions éducatives et le sens qu'on leur donne. Le temps du colloque doit donc favoriser :

- l'échange autour des pratiques et de leur harmonisation.
- l'évaluation des projets spécifiques aux groupes.
- Le partage autour des enfants, des situations vécues, trouver des outils pour pallier d'éventuels dysfonctionnements et proposer des solutions aux difficultés rencontrées.
- les objectifs et projets pour chaque enfant (porter un regard qualitatif permettant de mettre en place un accompagnement spécifique pour chacun).
- le questionnement du sens de nos actions.
- la prise de recul, grâce au nombre de participants, dans les situations qui nous touchent plus particulièrement.
- La préparation des programmes d'activités.

Dans cette perspective, l'équipe éducative doit pouvoir se poser les questions suivantes : quelle activité mettre en place et comment la mener ? Dans quel but proposons-nous cette activité ?

Pourquoi telle réaction positive ou négative de la part d'un enfant ou d'un groupe d'enfants lors d'une sortie, d'un jeu, d'un bricolage ou pendant un moment particulier de la journée. Ce sont également des moments qui peuvent permettre de penser les espaces, comment les occuper, comment les investir.

L'équipe éducative restitue, au travers du PV, l'essentiel du contenu des échanges et les décisions prises. La cohérence d'une équipe dépend également de la bonne circulation des informations. Les colloques permettent également de la faire circuler.

b. Le colloque institutionnel

Il a lieu plusieurs fois dans l'année et tout le personnel éducatif de la Courte-Echelle y participe.

Le colloque institutionnel permet d'aborder des questions relatives au fonctionnement général de l'institution, mais il s'axe également sur la pédagogie. Un intervenant extérieur peut-être invité pour approfondir des thématiques d'intérêt général.

Le but de ce colloque est de garantir une cohérence pédagogique au niveau institutionnel et permettre d'informer l'ensemble du personnel à propos des projets pédagogiques mis en place dans les différents groupes.

Le colloque institutionnel est un outil de communication pour une cohérence d'intervention et d'appartenance dans l'élaboration et/ou la réactualisation du projet pédagogique.

c. Les colloques transversaux

Les thèmes abordés seront des thèmes transversaux concernant toute l'institution tels que les passages, l'organisation et les bilans, les différents événements qui rythment l'année, la transmission d'information de la part de la direction et des équipes.

d. Les colloques de collaboration et d'organisation avec la direction

Les thèmes abordés seront par exemple le budget, les travaux à effectuer, la collaboration avec les remplaçants ou les autres équipes, les contrats des enfants, les engagements de nouvelles personnes, la collaboration à l'interne.

e. Les interventions

L'intervision (co-développement) est une activité réflexive en petit groupe de professionnels qui ont un contexte ou un défi en commun. Le terme intervention souligne l'échange multilatéral entre collègues, par opposition à la supervision. C'est une manière de recevoir des idées et des conseils de ses pairs sur des questions ou problèmes auxquels on doit faire face mais aussi de recevoir de l'aide pour trouver de nouvelles approches et/ou solutions ou encore d'identifier de nouvelles voies d'investigation.

Le travail d'intervision crée un sentiment de connexion entre les parties prenantes et renforce leur sentiment d'appartenance à l'organisation.

Pour y arriver, quelques éléments sont importants. Tout d'abord il faut être prêt à se challenger mutuellement, accepter de mettre en commun les expertises de chacun afin d'arriver à des meilleures solutions, savoir ce qui est important et enfin garder un esprit d'ouverture pour des visions et des approches alternatives.

L'intervision joue un rôle important dans cette solidarité professionnelle car l'intervision :

- Permet de partager des informations, des outils, des méthodes de travail
- Offre une caisse de résonance aux professionnels, les permettant de tester de nouvelles idées, des plans, des interventions ou des actions
- Ouvre l'accès à d'autres idées et permet de développer des pistes alternatives d'action (apprentissage expérientiel). D'apporter des nouveaux points de vue quand les personnes sont bloquées
- Donne un forum pour résoudre des problèmes
- Est faite de diversités dans l'expérience, la perspective et le rôle des participants, qui permet un regard plus différencié et les stimule de sortir des sentiers battus.
- Développe les compétences d'apprentissage comme l'écoute, l'esprit de synthèse, le travail en réseau, la pensée créatrice et la résolution créative de problèmes.

f. Les observations :

L'observation est un outil visant la meilleure compréhension de chaque enfant. Il permet de poser un regard précis sur l'enfant dans des situations au quotidien. Ce regard a pour objectif de permettre d'échanger avec l'équipe et de construire des objectifs individualisés pour l'enfant.

L'observation permet également d'interroger nos pratiques, de les évaluer, de les réajuster autant que de besoin.

« L'équipe éducative doit prendre le temps nécessaire pour pouvoir observer. Cet outil de travail quotidien permet de réajuster, réadapter, simplifier, transformer notre pratique professionnelle.

L'observation permet également de remettre en question notre action et d'avoir une cohérence au sein de l'équipe. Le fait de lui donner une réelle place dans notre travail quotidien implique une volonté explicite de l'équipe. »¹⁴

g. Le temps de travail hors enfants :

Les temps de travail hors présence des enfants permettent à l'équipe éducative d'avoir du temps travaillé en dehors de la présence des enfants. Ce temps permet notamment d'organiser de manière flexible, en lien avec sa pratique professionnelle et les périodes de la journée et/ou de l'année, les activités et/ou tâches suivantes :

Les colloques d'organisation, de réflexion, de discussion et d'observations relatives aux enfants :

- Les contacts avec l'environnement social des enfants (parents, enseignants, services sociaux, services médicaux, etc...) ainsi qu'avec des intervenants extérieurs
- La préparation des activités avec les enfants, des colloques, des entretiens, des réunions de parents
- Les tâches administratives
- Les tâches nécessaires au fonctionnement de l'institution (entretien et gestion du matériel et des locaux, etc.)
- La collaboration à l'élaboration des options pédagogiques de l'institution
- Les entretiens d'évaluation du personnel, les bilans d'évolution, etc.

¹⁴ « Autour d'un grand groupe », Démarches, axes pédagogiques et outils de travail d'une équipe éducative, Sandra Barraud, Patrick Cornu, Rosa Sambassi, Anne Steudler, CREDE et CPE, 2011

- La collaboratrice qui assure la fonction de praticien/ne formateur/trice, ou de formateur/trice en entreprise, bénéficie en plus du TTHPE du temps nécessaire à sa fonction.

h. La formation :

La formation continue est proposée et valorisée pour l'équipe éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour favoriser une qualité dans les prestations d'accueil. Cet engagement favorise la dynamique réflexive au sein de la Courte-Echelle et permet ainsi de réévaluer constamment nos pratiques en vue de les faire évoluer.

Le suivi des stagiaires, apprenti(e)s, ou tout autre étudiant est assuré par du personnel formé en tant que praticien formateur ou ayant suivi des cours de formateur en entreprise en étroite collaboration avec l'équipe éducative et la coordinatrice de formation.

La formatrice/teur est la garante de la formation dans son ensemble mais seul(e) elle/il ne peut y arriver. Pour un suivi de qualité, il est important que l'équipe s'investisse pleinement.

Ainsi, les étudiants peuvent bénéficier d'un encadrement compétent pour les besoins de sa formation et bénéficier d'un espace de parole au travers des différents colloques. Ce suivi permet également d'avoir un regard neuf sur les pratiques suscitant réflexion, réalisation de projet.

EPALINGES, JUILLET 2022

XVI. LES ANNEXES

Communauté :

- Les écoliers de 4 à 10 ans : les accompagner dans l'apprentissage des règles
- Charte de collaboration de l'équipe éducative
- Charte du bien-vivre ensemble de la Courte-Echelle Trajets / Sorties :
- Protocole trajets
- Règles de sécurité en cas de sorties planifiées des enfants
- Procédures en cas d'absence des enfants lors des trajets scolaires et/ou les enfants scolarisés au Collège de la Croix-Blanche
- Procédure en cas de disparition d'un enfant Sanitaire / Accident :
- Procédure en cas d'épidémies
- Procédure en cas d'accident

a. Les écoliers de 4 à 10 ans : les accompagner dans l'apprentissage des règles

Les écoliers de 4 à 10 ans: les accompagner dans l'apprentissage des règles



UAPE la Courte-Echelle et la Marelle
Epalinges
Le 14 mars 2017

Objectifs

- Réactiver des connaissances théoriques en lien avec
 - Le développement de l'enfant
 - Le sens et l'importance des règles dans le développement de l'enfant
- Enumérer et revisiter des règles en vigueur dans vos UAPE
- Interroger des pratiques

Développement de l'enfant

L'enfant de 4 à 10 ans, qui est-il ?



- Quels repères théoriques ... ?
- Quelles caractéristiques ... ?
- Qu'est-ce qui est important ... ?



E. Erikson(1963)



3-6 ans

L'enfant se construit une orientation personnelle = capacité à prendre des **initiatives**.



Non soutenu dans ce processus, blâmé, l'enfant développe un sentiment de **culpabilité**



E. Erikson(1963)



6-12 ans

développe la persévérance et se sent **entreprenant**



S'il fournit des efforts qui ne sont pas compris et non valorisés, l'enfant peut petit à petit développer un sentiment d'**infériorité**





Développement physique, psychomoteur



- Intense **besoin de mouvement** que l'enfant **maîtrise et coordonne** de mieux en mieux
- Il devient de plus en plus **persévérant**
- **Immobilité imposée** difficile à supporter
- Augmentation de sa **force, son agilité et sa souplesse**
- Augmentation de son endurance, de la coordination, de la force
- Goût pour la compétition



Développement affectif

- Début de la période latence (vers 7 ans), s'intéresse au « savoir »
- Se définit comme un être psychologiquement unique
- Se définit aussi par ses rapports interpersonnels et par comparaison
- Fluctuation dans l'estime de soi et sensibilité accrue aux remarques blessantes : évolution affective reste fragile !
- Recherche acceptation et approbation des personnages de l'entourage
- A besoin de sentir que les adultes significatifs sont fiers de lui
- Peut bénéficier d'une certaine marge de liberté, prendre un certain nombre de risques
- Besoin d'être écouté lors d'émotions, petite et/ou fortes



Développement cognitif

- Passage de l'intuition à l'opération. Piaget : stades pré-opératoires (2 à 7 ans) et opératoires (7 à 11 ans)
- Capacité à se décentrer, donner son opinion, raisonner sur des hypothèses
- Plus d'habiletés pour organiser le temps, l'espace
- Régression de la fabulation (persiste dans le jeu)
- Régression de l'égoïsme

Évolution de la pensée

- **Fabulation** : jusqu'à 7 ans, l'enfant ne fait pas la différence entre le réel et l'imaginaire.
- **L'égoïsme** (réduction vers 7 ans, décentration progressive, apparition des jeux sociaux)
- **Le raisonnement**
Pensée logique et pensée abstraite (petit à petit entre 9 et 12 ans)
 - Donner son opinion, choisir ses activités, avoir des responsabilités, discuter sur des hypothèses et théories, faire des liens logiques, poser des questions pour comprendre, peser le pour et le contre, trouver des solutions, ...



Développement du sens moral

de 3 à 6 ans

- **Morale hétéronome** : respect formel des règles, se conforme pour être apprécié des autres
- **Responsabilité objective** (résultat matériel)

de 6 à 12 ans

- **Morale autonome** : où on s'oriente par sa propre pensée: sens de la coopération, respect mutuel des principes moraux
- **Responsabilité subjective** (l'intention derrière l'acte)



Cahier cemea no 249



- Conscience du bien et du mal : vers 5-7 ans !
- Capable de se faire une idée personnelle de ce qui est juste, équitable
- Sens de la loyauté et de la **justice**



Développement social



Jusque vers 7 ans : capacité à vivre avec les autres, mais les enfants sont encore individualistes / égocentrisme / besoin de l'attention de l'adulte / ne sont pas solidaires.

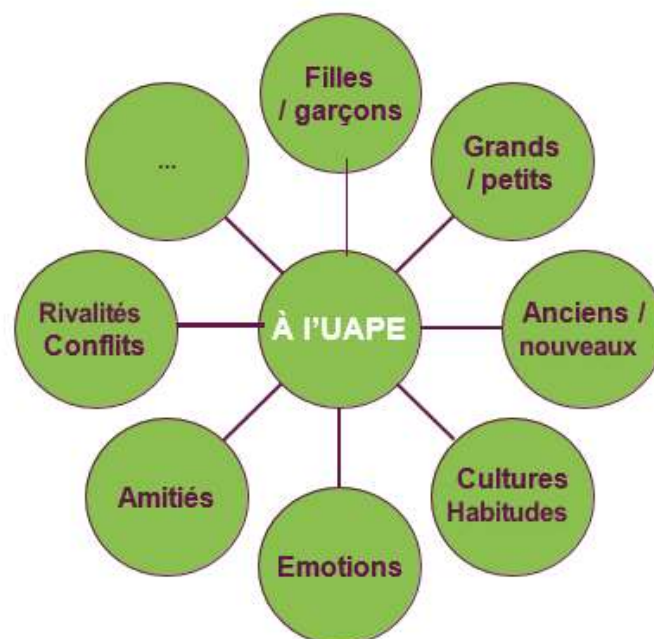
À partir de 7 ans : Compréhension de la perspective, du point de vue de l'autre, empathie

Apprentissage des normes sociales, du respect mutuel, du partage, la coopération. Est également capable de collaboration et de compromis lors d'une situation plus difficile.

À cet âge, les conflits portent davantage sur le sentiment de compétence (« Je suis moins bon que lui ! ») que sur la notion de possession.

C'est l'âge d'or de la socialisation communautaire et des plaisirs du vivre ensemble.

Quelques facettes de la diversité de la vie en communauté ...



Pour bien vivre au sein d'un groupe

- Sentiment de sécurité
- Sentiment de reconnaissance ou d'être concerné
- Sentiment de vivre son autonomie



Quelles conditions
favorisent ces sentiments ?

Livret IV; p.17, ONE, L. Marchal, P. Camus

Les conditions qui aident à se sentir bien dans un groupe

- **La sécurité**
Adultes connus et bienveillants / taille du groupe / aménagement temps et espace / repères / **règles adaptées** / connaissance de l'enfant et de sa famille...
- **La reconnaissance**
Attitudes d'écoute / émotions reconnues / particularités / appartenances multiples
- **Le sentiment de vivre son autonomie**
Espaces et objets permettant des activités diversifiées / choix des partenaires de jeu / possibilité de soumettre des idées, de participer à la vie du parascolaire





Il était une fois...l'éducation traditionnelle

- Centrée sur les besoins du groupe social et non sur ceux de l'enfant
 - Fondée sur le devoir
 - Pas question que la réalité s'adapte aux besoins de l'enfant
 - Le père est chef de famille, la femme et les enfants doivent lui obéir
 - Les enfants se soumettent au pouvoir des adultes
 - Son fondement était la crainte voire la peur
 - Les émotions et les sentiments sont réprimés
 - Le modèle éducatif est celui du redressement
- ⇒
- Les jeunes adultes ne rechignent pas devant l'effort, ils ont le sens du devoir
 - Ils savent obéir ou commander
 - Ils ne connaissent pas ou peu la coopération entre égaux.
 - Ils évoluent dans une logique de rapport de force
 - Beaucoup étaient entravés dans l'expression de leurs sentiments

Le virage des années soixante

Les principes de l'éducation nouvelle

- Il faut éduquer autrement que le faisaient nos parents
 - L'enfant est une personne à part entière qui mérite notre respect
 - Tout se joue dans les premières années
 - L'environnement doit s'adapter aux besoins de l'enfant
 - La personnalité de l'enfant doit pouvoir s'exprimer librement
 - La contrainte est à proscrire
- ⇒
- Manque de repères : l'enfant ne supporte pas la frustration
 - Les parents ou les professionnel/les ont parfois de la peine à gérer solidairement l'éducation : prise de pouvoir de l'enfant
 - Parfois les parents ou les professionnel/les sur investissent l'enfant : but premier de l'existence – dépendance affective
 - Une déception peut s'installer : l'enfant n'est pas à la hauteur des attentes
 - Le passage à l'adolescence : une aventure à risque



Affectif et normatif : les deux axes de l'éducation

Maurice Nanchen

Affectif

Reconnaître les
sentiments de l'enfant
S'ajuster à ses besoins



Normatif

Instaurer des règles

Enfant et adulte :

égaux face au respect mutuel
non égaux face à la responsabilité de la règle

Pour grandir l'enfant doit faire des expériences sur les 2 axes.

« Sur l'axe normatif, c'est de l'amour pour demain. Sur l'axe affectif, c'est de l'amour pour aujourd'hui ».

Essais de définition

- Loi : s'impose à tous, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'APEMS, aux adultes comme aux mineurs. Elle est générale
- Règles : particulières, régissent les préoccupations quotidiennes d'un lieu, d'un groupe.
 - Parmi les règles : les non négociables, qui ne peuvent contrevenir à la loi supérieure, qui les précisent
 - Les membres d'un lieu peuvent aussi participer à l'élaboration de certaines règles, devenir acteurs dans leur lieu, « citoyens responsables ».
 - « C'est quoi la règle pour changer la règle ? » La Directrice ? Le colloque ? Le conseil de classe ? La réunion des enfants ?

Apprentissage au long cours...

- Progressivement, l'enfant apprend :
 - Que des lois s'imposent à tous, quels que soient les lieux de vie (famille-école-parascolaire-club de foot...)
 - Qu'à l'intérieur des lieux de vie, il y a des règles qui traduisent les conventions de chacun des lieux, une ligne de conduite

La loi, la règle et le règlement, des outils pour protéger et émanciper

Serge Montagnat,
« vers l'éducation nouvelle » no 495

Les règles à l'UAPE

Les règles : pas seulement panneaux d'interdiction, mais aussi poteaux indicateurs.

Quelques ingrédients :

- Des règles élaborées avec la participation des enfants
- Des règles peu nombreuses, claires, que les enfants peuvent intégrer
- Des règles qui ont du sens
- Des limites et des règles discutées, acceptées et connues de tous
- En relation avec le développement de l'enfant : quels outils psychiques a-t-il à sa disposition ?
- Une attitude modélisante – importance de la réciprocité



Les 10 règles d'une règle éducative

(P. Traube, 2010; in

http://www.cne.be/uploads/tx_tproducts/datasheet/Reperes_et_limites_Pour_aller_plus_loin_01.pdf

1. Il faut que la règle existe
2. Il faut qu'elle soit connue
3. Il faut qu'elle soit claire et non ambiguë
4. Elle est juste et non arbitraire
5. Elle est pertinente
6. Elle est expliquée dans sa légitimité
7. Elle évolue avec l'âge de l'enfant
8. Les règles sont hiérarchisées
9. Les règles participatives sont privilégiées (âge)
10. La règle est assortie d'une sanction en cas de transgression

Pour que la règle produise du sens

- Pourquoi est-elle conçue ? Au nom de quoi, de quelle valeur ? A qui s'adresse-t-elle ? Est-elle adaptée aux plus jeunes ? Aux plus âgés ?
- Temps d'apprentissage de la règle
- Elle est au service d'un objectif, et non d'un but en soi ; donc, peut faire l'objet d'exception...
- Peut être amenée à disparaître

Hiérarchie des règles

- Toutes les règles ne sont pas sur un pied d'égalité
- Donner un coup de pied est plus grave que de se balancer sur sa chaise
- Humilier un camarade est plus grave que mâcher son chewing-gum
- La fermeté et la constance de l'adulte va permettre à l'enfant de hiérarchiser

Une hiérarchisation possible

Les règles rouges : non négociables

- Les plus importantes
- Les plus rares
- Ne se discutent pas
- Souvent liées à un danger
- Claires et concrètes
- Peu nombreuses
- Se modifient et évoluent avec l'enfant !



Une hiérarchisation possible

Les règles roses : celles qui permettent l'apprentissage actif de la socialisation

- Les plus nombreuses
- Domaine de la patience, de la répétition, de la négociation et de la coopération
- (Ranger, se brosser les dents, prendre une douche avant de se coucher, etc.)

Une hiérarchisation possible

Les orientations bleues : fondement de l'éducation

- Ne sont pas vraiment des règles, mais des orientations - des valeurs
- Transmission par l'identification
- Subtiles
- Correspondent à des attentes, des valeurs
- N'ont pas un caractère obligatoire

Bibliographie

- *A propos du développement de l'enfant*, cahier CEMEA, no 249, 2008
- DELDIME, R., VERMEULEN, S. (2004), *le développement psychologique de l'enfant*, Bruxelles, de Boeck.
- *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans: viser la qualité*, sous la coord. De CAMUS, P. et MARCHAL, L., Bruxelles, ONE, 2007
- BINETTE, D., POULIN, L. (2009), *Bien vivre avec les 9-12, guide et outils pour concevoir un programme d'activités*, ASGEMSQ
- TARDOS, A. et VASSEUR, A. (1991), *Règles et limites en crèche: acquisition des attitudes sociales*, Fonds Loczy.
- MAHEU, E. (2015), *Sanctionner sans punir. Dire les règles pour vivre ensemble*, 6^{ème} éd, Lyon, Chronique sociale

b. CHARTE DE COLLABORATION DU PERSONNEL EDUCATIF DE LA COURTE-ECHELLE

Cette charte est issue d'une réflexion pédagogique et d'un travail commun de l'équipe éducative de la Courte- Echelle. Toute personne qui travaille à la Courte-Echelle s'affilie à cette charte et contribue à ce que son contenu soit cohérent avec sa propre pratique.

1 – LA COMMUNICATION : C'est le fait de transmettre à l'autre ses idées, son ressenti, ses besoins de manière authentique et responsable.

2 – LA SOLIDARITE : C'est développer un esprit d'équipe dans n'importe quelle situation. C'est savoir se soutenir et être solidaire

3 – LA COMPLEMENTARITE : C'est valoriser les différentes compétences professionnelles et personnelles de chacun et chacune.

4 – LA COHESION : C'est appliquer au mieux les décisions qui sont prises en équipe.

5 – LA CONFIANCE : Par-là, on parle de confiance en soi et aux autres.

- En soi : oser dire les choses.
- Aux autres : ne pas se sentir juger, ne pas avoir peur des critiques, être capable de discuter avec ses collègues pour s'améliorer, se valoriser et savoir valoriser les autres.

6 – L'ECOUTE : C'est savoir laisser s'exprimer l'autre sans juger (cela rejoint la bienveillance) = écoute active

- Être attentif à l'autre, à ses ressentis et à ses besoins
- Quand on se sent écouté, la confiance en est consolidée
- Ne pas couper la parole

7 – LE RESPECT/LA BIENVEILLANCE : Ne pas être dans le jugement. Respecter la diversité (des personnalités, des formations). Respecter les interventions mises en place ou engagées par ses collègues. Il est nécessaire d'éviter les interférences.

8 - IMPLICATION : être proactif. Nous devons prendre des initiatives, aller au bout de celles-ci. Être capable d'anticiper (exemple : une activité, un conflit...). Savoir reconnaître quand nous devons passer le relais.

La Courte-Echelle Charte de Collaboration du personnel 2016

c. Charte du bien-vivre ensemble

Je respecte en tout temps les règles rouges qui sont :

- **Je respecte les enfants et les adultes en adoptant un langage et un comportement correct.**
- **Les objets dangereux ainsi que les jeux et les gestes brutaux sont interdits.**

et je m'engage à participer au bien-vivre ensemble en m'appuyant sur les points suivants :

- A la sortie de l'école, je me rends directement sur mon groupe et vient dire bonjour aux éducateurs.
- Je pose mes objets personnels à l'endroit prévu à cet effet et j'attends dans le calme que l'accueil débute en lisant un livre par exemple.
- Durant le repas, je me tiens de manière correcte à table (langage et comportement adaptés). A la fin du repas, je débarrasse ma place.
- Durant les activités, je respecte les jeux et constructions des autres enfants et le matériel mis à ma disposition. Quand j'ai fini, je range avant de faire quoi que ce soit d'autre.
- Lors des jeux à l'extérieur, je dois respecter le périmètre de la place extérieure à disposition.
- Lorsque j'entends la sonnerie, je me prépare pour aller à l'école. Je me mets en colonne tranquillement et salue les éducateurs.
- Je me déplace dans le calme.
- Lorsque je quitte mon groupe, je le dis à un éducateur.

Date de lecture du document _____

Nom et prénom _____

d. Protocole trajets

1. Avant le trajet, les personnes en charge des trajets doivent se munir du sac trajet contenant les informations et le matériel nécessaire. Ils doivent se renseigner sur les particularités (absences, dépannage, etc.) dans chaque groupe (en fonction des enfants inscrits sur la liste de trajet) soit par téléphone, soit directement dans les groupes concernés. Ceci pour chaque matin, chaque midi et chaque après-midi.

Lorsqu'un enfant est excusé, il est important de demander le prénom et le nom de famille de l'enfant.

2. L'éducatrice se rend avant la sonnerie de l'école dans la cour et se poste toujours à la même place définie pour chaque collège (cela sert de repère pour les enfants en cas de personne remplaçante).

3. Les enfants viennent saluer l'éducatrice à la sortie de l'école et peuvent jouer dans un espace défini (sauf Grand-Chemin) en attendant l'appel de rassemblement. L'éducatrice vérifie sa liste de trajet du jour si tous les enfants sont présents.

En cas de remplacement, si la personne ne connaît pas les enfants, elle peut utiliser le signal visuel (logo associatif sur porte document) à la sortie des écoles afin de s'annoncer aux enfants.

4. Une fois la liste des enfants vérifiée (s'il manque un enfant se référer à la procédure concernant « un enfant manquant ») les enfants sont appelés par l'éducatrice pour le rassemblement en colonne. Avant de partir, l'éducatrice vérifie une dernière fois si tous les enfants de la liste sont présents (nombres et prénoms). Les 1P, 2P et 3P se donnent la main. Pour les 4P cela est à évaluer par l'éducatrice selon la dynamique de groupe et la dangerosité du moment. Pour les 5P et 6P les enfants n'ont pas besoin de se donner la main.

5. Durant les transitions (école-bus, bus-CE), les enfants de tout âge n'ont pas d'objet dans leur main. Tout objet encombrant ou mettant la sécurité d'un tiers ou de lui-même en danger est interdit. Pour les 4-5-6P, les autres objets, sont à l'appréciation des adultes.

6. Lorsqu'un comportement met la sécurité en jeu, une carte d'avertissement est donnée d'office (se détacher, se lever dans le bus, lancer des objets). L'enfant est vu par la direction dans les plus brefs délais et les parents sont informés (4-6p). Pour tous les autres comportements inadéquats, l'éducatrice interviendra oralement en faisant appel au bon sens.

Pour les 1-3p, l'enfant est repris oralement et un travail pédagogique est mis en place par les éducatrices (verbaliser, soutien par des images, questionner sur les dangers, répéter, reformuler...)

7. Durant le déplacement, l'adulte se place derrière la colonne ou devant en fonction du contexte (sécurité à la sortie de l'école). Dans le cas où la colonne est accompagnée par deux adultes, un adulte se place devant la colonne et un adulte se place derrière. Le matin, les enfants se mettent en colonne par tranche d'âge. Lorsqu'il faut traverser une route, l'adulte se met au milieu du passage piétons et fait traverser les enfants.

Les éducateurs sont responsables de maintenir leur sac trajet à jour. Chaque mois, ils vérifient que leurs listes de trajets soient à jour, ainsi que le reste du matériel (listes téléphoniques, procédures, pharmacie, etc.)

e. LES REGLES DE SECURITE EN CAS DE SORTIES PLANIFIEES DES ENFANTS

Ce document recense, sous forme de liste déclinée en différents thèmes, les éléments essentiels à respecter en vue de garantir la sécurité physique des enfants.

GENERALITES

- Les éducatrices comptent très régulièrement les enfants, que ce soit en sortie ou lors de toute transition dans la structure.
- Elles se disposent de façon disséminée, de manière à pouvoir avoir une vision d'ensemble de tout l'endroit de jeu ou de l'espace, en occupant des emplacements "stratégiques".
- Les enfants partent avec d'autres adultes uniquement lorsque les consignes données par les parents sont très claires. Si tel n'est pas le cas, les éducatrices les appellent. Elles demandent à voir la carte d'identité de la personne venant chercher l'enfant si elles ne la connaissent pas encore.
- Les éducateurs veillent à ce que les enfants soient habillés en fonction du temps et de la saison.

LES PROMENADES ET SORTIES PLANIFIEES

- Les éducatrices expliquent clairement les consignes de promenades aux stagiaires, apprentis, remplaçantes ainsi qu'aux enfants au risque de se répéter. Les adultes prennent le natel des groupes et le portable personnel le cas échéant.
- Les éducatrices informent leurs collègues de l'endroit où ils se rendent et mettent en place un panneau d'affichage à destination des parents au besoin.
- Une pharmacie de sortie est emportée, ainsi que la liste de contact des parents contenant les coordonnées téléphoniques de ceux-ci.
- Une éducatrice ferme toujours la marche. Elle donne la main des enfants du côté du trottoir, la règle pour se donner la main est idem à celle posée pour les trajets scolaires.
- Si les enfants marchent seuls (en forêt, à la campagne), l'éducatrice leur donne un point de limite, de façon à toujours les avoir « en visu ».
- L'arrêt aux passages pour piétons est systématique même s'il n'y a pas de voiture.
- Les éducatrices mettent en garde les enfants de ne rien toucher dans la forêt comme les champignons, les graines ou les baies. Elles leur expliquent pourquoi ne pas toucher les chiens, les chats ou autres.

La direction de la Courte-Echelle
Novembre 2019

f. PROCEDURES EN CAS D'ABSENCE DES ENFANTS LORS DES TRAJETS SCOLAIRES /ET OU POUR LES ENFANTS SCOLARISES AU COLLEGE DE LA CROIX-BLANCHE

NOVEMBRE 2019

Lorsqu'on ne trouve pas un enfant, il faut et par ordre de priorité :

- Discuter avec la maîtresse qui a peut-être d'autres informations (enfant malade) ou qui va nous aider à chercher l'enfant
- Si la maîtresse ne sait pas, appeler le groupe de l'enfant pour vérifier que l'enfant n'avait pas un autre programme
- Si le groupe ne sait pas, appeler les parents
- Si les parents sont injoignables, appeler Isabelle Le Visage au 021 784 09 62 ou Monsieur Damien Nicod au 079 861 30 96 qui vont décider de la suite
- En cas d'absence de la Direction, appeler Sandrine Ramo au 079 313 08 50 ou toute autre personne de référence.

g. Procédure en cas de disparition d'un enfant

Préambule :

Il existe plusieurs possibilités qui peuvent être appelées « disparition » :

- Le kidnapping
- La perte d'un enfant lors de promenade
- L'oubli d'un enfant sur une place de jeu
- L'enfant qui fugue

Il n'existe pas de document officiel pour ce genre de situation, chaque réseau a le devoir de mettre en place une marche à suivre rigoureuse et adaptée au contexte. Néanmoins, les points importants ci-dessous concernent toutes les structures de l'association.

- Réagir vite mais avec calme
- Se référer à la procédure annexée, à remplir en cochant des cases permettant de gagner en efficacité et en temps.
- Désigner une personne qui va, organiser les recherches, être en contact avec la police et les parents. Cette personne doit être absolument disponible jusqu'à la résolution de la situation.
- Lors de l'arrivée de la police, la procédure permettra également d'identifier ce qui a été fait de manière précise et consciencieuse durant les premières recherches.
- Seuls les parents ou toute personne qui détient l'autorité parentale, ont le droit de procéder à un signalement de disparition, ce qui correspond à la mise sur pied de recherches de grandes envergures. Ces recherches sont envisagées, généralement, deux heures après le constat de disparition. A savoir que cette phase intense de recherches constitue des frais importants à la charge des parents.
- L'OAJE doit être mis au courant de chaque situation de disparition une fois le processus de disparition enclenché.

Mesures préventives des équipes éducatives :

- Connaître les règles liées aux espaces extérieurs
- Connaître les enfants et leurs spécificités
- Anticiper les dangers en fonction du lieu
- Faire respecter les limites du périmètre
- Vérifier / compter les enfants à l'aide d'une liste de présence fiable
- Organiser / anticiper les moments de transitions et de déplacements avec une vigilance accrue
- Toujours avoir avec soi un moyen de communication et la liste des téléphones d'urgence

Les parents doivent impérativement bénéficier d'un entretien avec la personne de contact ainsi que la direction pour débriefer sur la situation

Un débriefing sera, au plus vite, après l'incident, mis en place permettant aux enfants et à l'équipe de surmonter l'épreuve

h. Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre de proximité de la structure préscolaire

- ☐ Compter les enfants
- ☐ Appeler à voix haute le prénom de l'enfant
- ☐ Regarder dans les recoins pour éliminer la possibilité d'un jeu de cache-cache
- ☐ Réfléchir calmement à la dernière fois que l'on a vu l'enfant
- ☐ Appeler du renfort pour continuer les recherches
- ☐ Informer les collègues et la direction
- ☐ Désigner une personne qui assurera une présence jusqu'à la fin de la résolution de la situation
- ☐ Commencer des recherches dans un périmètre plus grand
- ☐ Appeler les parents et les informer que nous allons appeler la Police
- ☐ Appeler la Police (117)
- ☐ Poursuivre les recherches en continuant d'appeler l'enfant par son prénom
- ☐ Accueillir la Police en leur transmettant toutes les informations en notre possession
 - Habillement de l'enfant
 - Recherches effectuées
 - Situation familiale
 - Heure de la disparition

Dès cet instant, la Police prend le relais

i. Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre éloigné de la structure préscolaire

- ☐ Compter les enfants
- ☐ Procéder rapidement à une recherche en appelant l'enfant par son prénom
- ☐ Assurer la sécurité et le calme du reste du groupe
- ☐ Si possible, désigner une personne qui assurera une présence jusqu'à la fin de la résolution de la situation
- ☐ Si l'Ede est seul, demander de l'aide d'une personne extérieure pour les recherches
- ☐ Appeler immédiatement du renfort au sein de l'association (direction ou la direction générale pédagogique au 079/313.08.50)
- ☐ Appeler la Police (117)
- ☐ Appeler les parents et les informer que nous avons appelé la Police
- ☐ Accueillir la Police en leur transmettant toutes les informations en notre possession
 - Habillement de l'enfant
 - Recherches effectuées
 - Situation familiale
 - Heure de la disparition

Dès cet instant, la Police prend le relais

j. Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre de proximité de la structure parascolaire

- ☐ Compter les enfants
- ☐ Appeler à voix haute le prénom de l'enfant
- ☐ Regarder dans les recoins pour éliminer la possibilité d'un jeu de cache-cache
- ☐ Communiquer avec le collègue pour avoir des informations quant à l'absence de l'enfant
- ☐ Demander aux enfants s'ils l'ont vu ou s'ils ont des informations le concernant
- ☐ Réfléchir calmement à la dernière fois que l'on a vu l'enfant
- ☐ Appeler du renfort pour continuer les recherches
- ☐ Informer les collègues et la direction
- ☐ Désigner une personne qui assurera une présence jusqu'à la fin de la résolution de la situation
- ☐ Commencer des recherches dans un périmètre plus grand
- ☐ Appeler les parents et les informer que nous allons appeler la Police
- ☐ Appeler la Police (117)
- ☐ Poursuivre les recherches en continuant d'appeler l'enfant par son prénom
- ☐ Accueillir la Police en leur transmettant toutes les informations en notre possession
 - Habillement de l'enfant
 - Recherches effectuées
 - Situation familiale
 - Heure de la disparition

Dès cet instant, la Police prend le relais

k. Protocole en cas de disparition d'un enfant dans un périmètre éloigné de la structure parascolaire

- ☐ Compter les enfants
- ☐ Procéder rapidement à une recherche en appelant l'enfant par son prénom
- ☐ Assurer la sécurité et le calme du reste du groupe
- ☐ Si possible, désigner une personne qui assurera une présence jusqu'à la fin de la résolution de la situation
- ☐ Si l'Ede est seul, demander de l'aide d'une personne extérieure pour les recherches
- ☐ Appeler immédiatement du renfort au sein de l'association (direction ou la direction générale pédagogique au 079/313.08.50)
- ☐ Appeler la Police (117)
- ☐ Appeler les parents et les informer que nous avons appelé la Police
- ☐ Accueillir la Police en leur transmettant toutes les informations en notre possession
 - Habillement de l'enfant
 - Recherches effectuées
 - Situation familiale
 - Heure de la disparition

Dès cet instant, la Police prend le relais

1. Procédure en cas d'épidémie

Pour toute procédure en cas d'une épidémie, nous devons nous référer au site www.eviction.ch. Toutes les informations nécessaires y figurent, notamment les seuils épidémiques en fonction des maladies, les dispositions à prendre pour contrer les contaminations (désinfection des locaux, durée des évictions, conditions de retour en collectivité, ...).

Pour toute collectivité, pré ou para scolaire, il faut néanmoins porter une attention et un traitement tout particuliers aux virus suivants :

Rougeole

Qu'il s'agisse d'un cas avéré ou d'une suspicion, la direction de la structure doit impérativement prendre contact avec la pédiatre conseil. Cette dernière fera suivre l'information au bureau du médecin cantonal qui à son tour reprendra contact avec la direction de la structure pour mettre en route le protocole, si nécessaire.

Coqueluche

Qu'il s'agisse d'un cas avéré ou d'une suspicion, la direction de la structure doit impérativement prendre contact avec la pédiatre conseil. Cette dernière prendra la décision quant à la suite du processus.

Méningite

Qu'il s'agisse d'un cas avéré ou d'une suspicion, la direction de la structure doit impérativement prendre contact avec la pédiatre conseil, surtout s'il s'agit d'un cas **bactérien**. Cette dernière prendra la décision quant à la suite du processus.

Gastro (Rotavirus)

Il s'agit d'un virus qui peut générer une gastro-entérite engendrant une déshydratation chez le nourrisson. Dès le premier cas connu, la direction de la structure se doit d'informer la pédiatre conseil. Cette dernière prendra la décision quant à la suite du processus.

Le seuil épidémique est de 3 cas ou plus, sur le même groupe, en moins d'une semaine (ce seuil est à entendre comme une référence). Seul le corps médical, en fonction des informations reçues, peut décréter le dépassement du seuil épidémique.

→ Ce document a été validé par la pédiatre conseil de l'association

m. LE PROTOCOLE EN CAS D'ACCIDENT

En cas **d'accident grave** ou nécessitant des soins médicaux importants immédiats, le personnel alerte immédiatement le 144, puis les parents ou une personne référence de la famille.

- Une éducatrice reste près de l'enfant accidenté et s'occupe de le sécuriser selon la méthode apprise lors du cours « premier secours » de Swissan.
- Une deuxième éducatrice prend en charge le reste du groupe d'enfants et prend les dispositions nécessaires afin de garantir leur sécurité physique et affective.
- Une troisième éducatrice appelle les secours

Le personnel alerte également la direction (021 784 09 62 ou 078 762 47 49), les parents ou le contact communiqué par la famille.

Le lieu d'accueil, par le biais des éducatrices, produira un rapport écrit décrivant clairement dans quelles circonstances l'accident s'est produit. C'est sur cette base de rapport que les parents pourront intervenir auprès de leur assurance accident privée (obligatoire pour chaque enfant accueilli). Les soins consécutifs à un éventuel accident ne sont pas couverts par les structures. Ils seront pris en charge par l'assurance privée de l'enfant.

En cas **d'accident mineur** (contusion ou plaie légère) le personnel prend toutes les dispositions utiles pour soulager l'enfant en se référant au certificat médical de ce dernier et avertit le parent.

Selon les situations citées ci-dessous et en cas d'absence de la direction ou dans l'impossibilité de le joindre, l'équipe se doit d'avertir la directrice générale pédagogique Sandrine Ramò (021.653.03.80 ou 079.313.08.50) ou la direction générale administrative Nicolas Geiser (021.653.28.93).

- En cas d'accident avec un enfant qui nécessite une hospitalisation.
- En cas de perte d'un enfant.
- En cas d'allergie alimentaire grave.
- En cas d'incendie de la structure, de dégâts d'eau ou autres problèmes électriques.
- En cas de vitres ou de portes cassées.
- En cas d'accident grave ou de maladie d'une éducatrice alors qu'elle est dans la structure.

n. Les temps de transitions de la 1P à la 6P

Dans un souci d'allègement du texte, le féminin est employé dans ce document.

De nombreux moments de transition ont lieu durant la journée de l'enfant. Ces moments de transitions ont de nombreuses similitudes de la 1P à la 6P, mais également des différences que nous allons aborder ci-dessous. La Courte-Echelle dessert plusieurs écoles : le Village, le Chaugand, l'Ofréquaz, le Grand-Chemin et la Croix-Blanche. A l'exception de la Croix-Blanche, tous les collèges nécessitent un trajet, en bus ou à pied. Les différences dans les moments de transition se retrouvent notamment en lien avec ces trajets.

Le temps du matin

Les enfants quittent la « sphère maison » pour rejoindre la « sphère UAPE ». Durant ce moment qui peut durer de 7h à 8h10 (départ en trajet pour certains) ou 8h30 (si les enfants sont dans le collège). De nombreux moments de transition sont présents pour toutes les tranches d'âge :

Les enfants commencent par se laver les mains, puis s'installent à table pour déjeuner. Les enfants ayant déjà déjeuné chez eux peuvent se laver les mains et débiter une activité. Après le déjeuner, les enfants vont se laver les mains et peuvent débiter une activité. Quelques minutes avant de partir, l'éducateur transmet aux enfants qu'il va être temps de ranger et de partir pour les enfants qui partent en trajet. Les enfants vont passer aux WC et se préparer. Ils font ensuite une colonne et partent avec l'éducatrice pour retrouver le lieu de regroupement. Les enfants vont ensuite prendre le bus pour partir dans leurs collèges respectifs. Il est important que les éducateurs veillent à ce que les enfants soient bien attachés, notamment pour les plus petits. Pour certains enfants, un stress peut survenir lors du moment de trajet (peur d'être oublié, peur de ne pas savoir s'attacher). Le rôle de l'éducateur est alors de les rassurer. Lors de la sonnerie, les enfants vont quitter la « sphère UAPE » en saluant l'éducatrice pour retrouver la « sphère école ». Les enfants ne partant pas en trajet rejoignent directement leur classe après la sonnerie.

Le temps du midi

Le temps du midi comporte de nombreux temps de transition :

L'arrivée à l'UAPE :

Il y a deux types de transitions différents car, à nouveau, certains enfants font le trajet et d'autres non.

Pour les enfants faisant un trajet : Après la sonnerie, les enfants partent de la « sphère école » pour rejoindre la « sphère UAPE ». Ils se rendent dans les lieux de regroupements propres à la Courte-Echelle, vont indiquer leur présence à l'EDE et selon le collège, retournent jouer jusqu'au signal sonore qui est propre à chaque collège. Les enfants se mettent alors en colonne puis se rendent au bus. Ils prennent place dans le bus (il est possible que parfois, les enfants soient placés). Les éducateurs vérifient que les enfants sont bien en sécurité et revoient avec eux les règles du trajet. Le bus part et rejoint la Courte-Echelle. Les enfants sortent du bus, se mettent en colonne et rejoignent leur salle avec l'éducatrice.

Pour les enfants qui n'ont pas de trajet : Après la sonnerie, les enfants quittent la « sphère école » pour rejoindre la « sphère UAPE ». Ils vont directement sur leur groupe en se lavant les mains avant d'y entrer. Les fonctionnements diffèrent dans les groupes. Dans un groupe, tous les enfants de 6P sont dans le collège. Ainsi, les enfants après s'être lavé les mains et avoir salué les éducatrices, ils s'installent directement à table. Un moment d'accueil est prévu avant de débiter le repas. Dans les deux autres groupes, La moitié du groupe est en trajet. Les enfants de 5P et 6P venant

directement du collège doivent donc les attendre. Ils se lavent les mains, saluent l'éducatrice et font une activité en attendant les enfants qui sont en trajet. Lorsque ceux-ci arrivent, ils retournent se laver les mains et prennent place afin de faire le moment d'accueil.

Le moment du repas :

Chaque groupe, de la 1P à la 6P, a une organisation différente concernant le repas. Cette organisation tient notamment compte de l'âge des enfants et de leurs besoins. L'enfant sait quand commence et quand se termine le repas. Après celui-ci, il va se laver les mains et peut ensuite avoir accès aux différentes activités qui lui sont proposées.

L'organisation des activités après le repas :

Chaque groupe a une manière différente de fonctionner, toujours en gardant en tête l'âge des enfants et leurs besoins. Différents outils sont utilisés : pour les 1 à 4P, les activités sont discutées avec l'adultes. Les enfants connaissent les spécificités des salles et peuvent y accéder en fonction de leur envie. Pour les 5-6P, un tableau blanc est utilisé. L'enfant va s'inscrire selon son besoin et son envie seul sur le tableau blanc. Des activités intérieures et extérieures sont proposées.

Le retour à l'école :

A nouveau, il y a deux types de transitions différentes :

Pour les enfants faisant un trajet : moment de rangement si les enfants sont à l'intérieur. Certains groupes utilisent de la musique pour annoncer aux enfants qu'il est l'heure ranger. Le début de la musique marque le début du moment de rangement. Les enfants vont se laver les mains, puis se préparer. Ils font ensuite la colonne et partent avec leur éducatrice pour leur trajet respectif. Si les enfants sont à l'extérieur, l'éducatrice utilise l'instrument de musique correspondant à son collège pour rassembler les enfants.

Si les enfants rejoignent leur collège en bus, en sortant du bus ils se mettent en colonne puis rejoignent le collège avec l'éducatrice. Ils peuvent avoir un moment de jeu dans la cour de l'école si le temps le leur permet. Lors de la sonnerie, les enfants vont quitter la « sphère UAPE » en saluant l'éducatrice pour retrouver la « sphère école ».

Pour les enfants qui ne font pas de trajet : les enfants peuvent jouer jusqu'à la sonnerie. Quelques minutes avant, les éducatrices les préviennent qu'il va être temps de ranger. Certains groupes utilisent de la musique pour annoncer aux enfants qu'il est l'heure de ranger. Si les enfants sont à l'extérieur, ils peuvent rejoindre l'école au moment de la sonnerie. Lors de la sonnerie, les enfants vont quitter la « sphère UAPE » en saluant l'éducatrice pour retrouver la « sphère école ».

Le temps de l'après-midi

L'arrivée à l'UAPE :

Il y a deux types de transitions différents car, à nouveau, certains enfants font le trajet et d'autres non.

Pour les enfants faisant un trajet : Après la sonnerie, les enfants partent de la « sphère école » pour rejoindre la « sphère UAPE ». Ils se rendent dans les lieux de regroupements propres à la Courte-Echelle, vont indiquer leur présence à l'EDE et selon le collège, retournent jouer jusqu'au signal sonore qui est propre à chaque collège. Les enfants se mettent alors en colonne puis se rendent au bus. Ils prennent place dans le bus (il est possible que parfois, les enfants soient placés). Les éducateurs vérifient que les enfants sont bien en sécurité et revoient avec eux les règles

du trajet. Le bus part et rejoint la Courte-Echelle. Les enfants sortent du bus, se mettent en colonne et rejoignent leur salle avec l'éducatrice.

Pour les enfants qui n'ont pas de trajet : Après la sonnerie, les enfants quittent la « sphère école » pour rejoindre la « sphère UAPE ». Ils vont directement sur leur groupe en se lavant les mains avant d'y entrer.

Le moment du goûter :

Comme pour le repas du midi, les organisations sont différentes de la 1P à la 6P. Ceci toujours en lien avec l'âge des enfants et leurs besoins. Les fonctionnements diffèrent dans les groupes. Dans un groupe, tous les enfants de 6P sont dans le collège. Ainsi, les enfants après s'être lavé les mains et avoir salué les éducatrices, s'inscrivent pour les activités de l'après-midi puis s'installent directement à table. Dans les deux autres groupes, La moitié du groupe est en trajet. Les enfants de 5P et 6P venant directement du collège doivent donc les attendre. Ils se lavent les mains, saluent l'éducatrice et s'inscrivent pour les activités de l'après-midi. Puis ils font une activité en attendant les enfants qui sont en trajet. Lorsque ceux-ci arrivent, ils retournent se laver les mains et prennent place afin de faire le goûter.

Après le goûter :

Les enfants vont se laver les mains, puis font des activités en attendant que les activités de l'après-midi débutent. Lorsque les parents arrivent, l'enfant range, se prépare et rejoint son parent. L'éducatrice aura pendant ce temps fait le retour de la journée aux parents. L'enfant salue l'éducatrice puis quitte la « sphère UAPE » pour rejoindre la « sphère maison ».

Particularités pour les 1P

Les enfants de 1P ne vont pas à l'école tous les après-midis. Les moments de transition vont alors être différents. Après le repas, Une histoire est racontée aux enfants. Tous les enfants se reposent pendant environ 15 minutes. Ce moment est dédié au repos, certains enfants vont faire la sieste à ce moment-là. A la sortie du temps calme, 2-3 activités sont proposées aux enfants avant le goûter (jeux libres, balade, jeux dans le jardin). Après les activités, vient le temps du goûter. Puis, après le goûter, les enfants reprennent des activités jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

Il est important que les moments de transitions soient verbalisés aux enfants de 1P à 6P. Pour cela différents outils et rituels sont utilisés pour se repérer dans le temps. Nous pouvons nommer par exemple, l'utilisation de pictogrammes, d'un sablier, de la musique ou de consignes correctes.